

DIPL MAG

I.S.S.N. en cours

Magazine d'analyse et de réflexion de la diplomatie togolaise
A Quarterly Magazine of Analyses and Reflections on Togolese Diplomacy



• Entre le Togo et l'Allemagne l'horizon s'éclaircit

Between Togo and Germany a new dawn

• Le Togo dans la lutte contre le trafic d'espèces sauvages

*Togolese efforts to combat
wildlife trafficking*

2^{ème} trimestre 2014 - Avril/Juin - ISSN en cours - 2300 CFA - 3,50 € - www.diplomatie.gouv.tg Quarterly of information n°2 - Avril / June

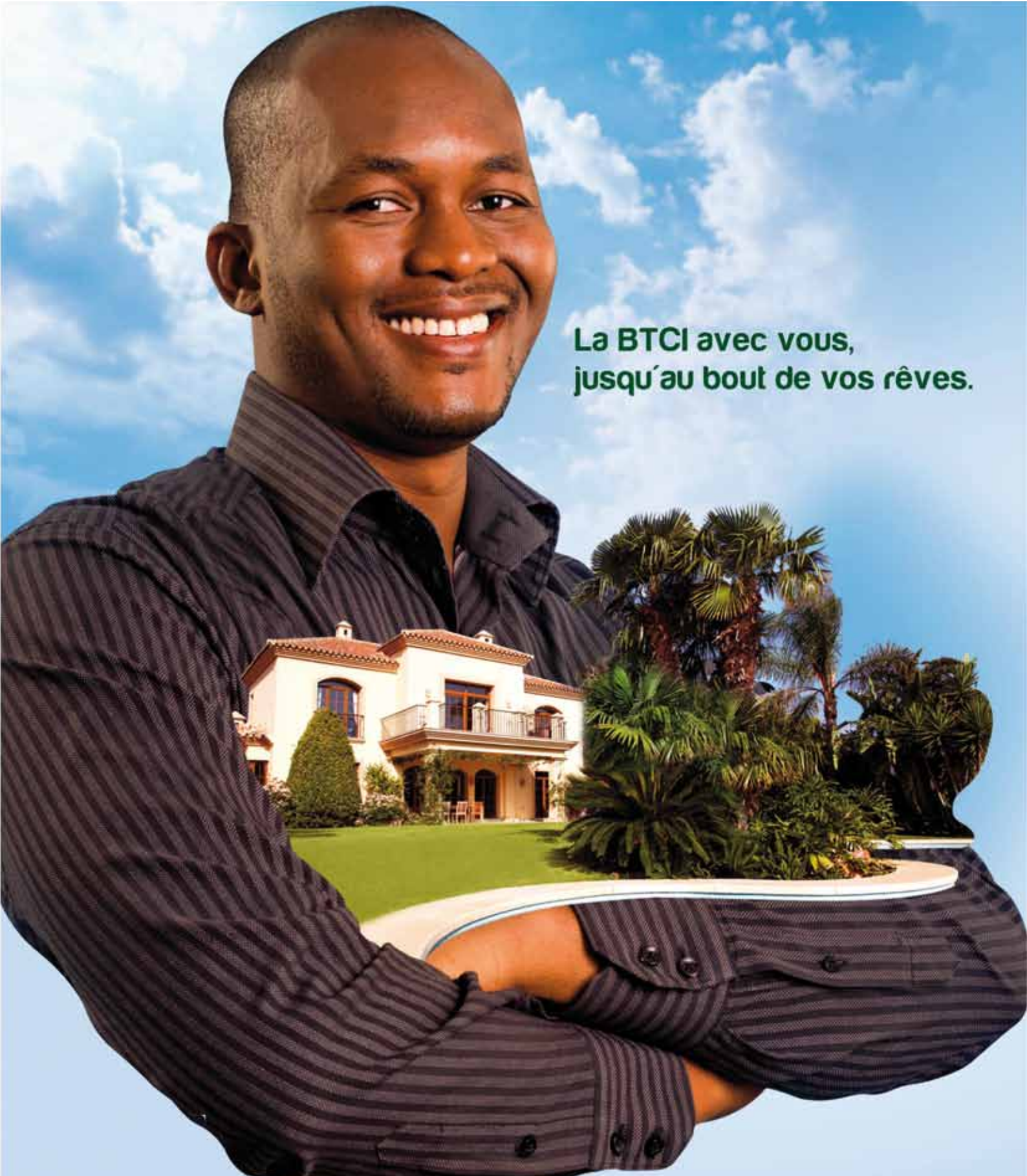
• IV^{ème} Sommet Afrique - UE : investir dans les peuples, la prospérité et la paix

*4th EU - Africa Summit : Investing in
People, Prosperity and Peace*



Avril - Juin 2014
April - June 2014

N°2



**La BTCl avec vous,
jusqu'au bout de vos rêves.**

Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie

169, Bd du 13 Janvier BP:363 Lomé-TOGO

Tél: (228) 22 23 55 00 Fax: 22 21 32 65

btci@btci.tg www.btci.net

Ensemble réalisons demain





De la colonie modèle au pays modèle

From a model colony to a model country

par S.E.M. Robert DUSSEY

by H.E. Robert DUSSEY

Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération
Minister of Foreign Affairs and Cooperation

Le 5 juillet 1884, l'explorateur allemand Gustav NACHTIGAL signait avec le roi MLAPA III, sur la rive nord du Lac Togo, le traité instituant le protectorat allemand sur le Togo. La commémoration du 130^{ème} anniversaire en juillet prochain de cet événement soulignera très opportunément le trait d'union historique reliant le Togo et l'Allemagne.

La présence allemande au Togo se matérialise dès 1904, par l'inauguration du premier wharf de Lomé et la construction de trois lignes de chemin de fer : la ligne des cocotiers sur la côte vers Aného, la ligne du café et du cacao vers Kpalimé et la ligne du coton vers le nord, qui atteindra Atakpamé en 1913.

Le développement était aussi une préoccupation des colonisateurs allemands qui réussirent d'ailleurs à faire du Togo, à l'époque, et comme ils l'avaient d'ailleurs écrit en lettre d'or dans leur programme, une « **Muster kolonie** », **c'est-à-dire une colonie modèle**.

Dans cette dynamique, le Togo, en 1906 se dote d'un budget équilibré, grâce à l'exportation de palmistes et d'huile de palme. Les infrastructures routières s'amplifient aussi par la construction de 1200 km de routes carrossables. Par ailleurs, la scolarisation des populations indigènes est assurée par des missions protestantes et catholiques qui dispensent un enseignement en allemand.

La liste exhaustive des réalisations allemandes au Togo serait difficile à établir. Toutefois, à titre indicatif, les vestiges de la présence allemande au Togo, notamment le Château VIAL, la Cathédrale de Lomé, le Centre émetteur de Kamina, le Wharf de Lomé ainsi que l'introduction de nouvelles essences végétales (tecks, manguiers, kapokiers) illustrent la splendeur du patrimoine germanique au Togo.

Ces monuments historiques et autres réalisations sont les témoins éternels de la rencontre entre deux civilisations qui se sont enrichies de leurs différences.

Au demeurant, comme dans toute épopée coloniale, le chemin parcouru depuis 1884, à l'arrivée des premiers colons allemands sur le territoire togolais, est marqué par des péripéties.

Première à s'installer au Togo comme puissance coloniale, l'Allemagne, à l'issue de la première guerre mondiale, a été contrainte de quitter ce territoire dont elle a réussi, en un temps relativement court, à ébaucher et concrétiser le rêve de la « **Muster kolonie** ». Ce départ, dans un contexte géopolitique turbulent, loin de consacrer une rupture définitive des relations entre les peuples allemand et togolais, n'était qu'une parenthèse factice.

En effet, les échanges entre l'Allemagne et le Togo connaissent depuis la fin de la deuxième guerre mondiale un essor important aux plans économique et financier.

On 5th July 1884, the German explorer Gustav Nachtigal signed with King Mlapa III, on the Northern bank of Lake Togo the treaty instituting German trusteeship over Togo. The celebration of the 130th anniversary, next July, of the event will offer us the opportunity to shed light on the historical link between Togo and Germany.

German presence in Togo became a reality as early as 1904 through the inauguration of the first Lomé wharf and the construction of three railway lines: the coconut trees line on the coast to Aného, the coffee and cocoa line to Kpalimé and the cotton line northward which was to reach Atakpamé in 1930.

Development was also a concern of the German colonizers who succeeded, back then, in making Togo as they had even written it down in golden letters in their programme, a "Muster Kolonie", i.e. a Model Colony.

In the context of this dynamics Togo, in 1906, was blessed with a balanced budget thanks to the exportation of palm nuts and palm oil. The road infrastructures also collected momentum thanks to the construction of 1,200 kilometres of passable roads. In addition, the local populations got introduced to literacy through the dedication of the protestant and catholic missions that taught teaching programmes designed in German.

An exhaustive listing of the German achievements in Togo would be difficult to establish. However, for the sake of giving an indication, the traces of German presence in Togo, notably the Vial Castle, the Lomé Cathedral, the Kamina radio station, the Lomé wharf along with the introduction of new plants (teak-trees, mango-trees, kapok-trees) do illustrate the splendour of the German legacy in Togo.

These historical monuments and other achievements are eternal evidence of the encounter between two civilisations which derived strength from each other's differences.

To be sure, as in all colonial epochs, the path travelled since 1884 when the first German settlers stepped into the Togolese territory has experienced many ups and downs.

In its capacity as the first colonial power ever to settle in Togo, Germany at the end of World War I was forced to leave this territory whose dream as a "Muster Kolonie" it was able to outline and give substance to over a relatively short time period. This departure in a catastrophic geopolitical context, far from marking a final breakup in the relationships between the German and the Togolese peoples was only an artificial parenthesis.

As a matter of fact, the exchanges between Germany and Togo have been experiencing, since the end of World War II, a major development in both the economic and the financial domains.

ÉDITORIAL

p.1

De la colonie modèle au pays modèle / *From a model colony to a model country*

par S.E.M. Robert DUSSEY, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération
by H.E. Robert DUSSEY, Minister of Foreign Affairs and Co-operation

DOSSIER

p.4

La politique extérieure de l'Allemagne en Afrique et au Togo / *Germany's foreign policy on Africa and on Togo*

par S.E.M. Joseph WEISS, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Togo
by H.E. Joseph WEISS, Ambassador of the Federal Republic of Germany to Togo

De l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) à l'Union Africaine (UA) : le processus d'intégration panafricaine, place et intérêts du Togo / *From the Organisation for African Unity (OAU) to African Union (AU): where Togo stands and what it gains from the pan-african integration process*

par la Mission permanente du Togo auprès de l'Union Africaine
by the Permanent Mission of Togo to the African Union

ENQUÊTES

p.16

Contribution du Togo aux opérations de maintien de la paix de la CEDEAO / *Contribution of Togo to the mechanism on conflict prevention and resolution within the ECOWAS sub-region*

par l'Ambassade du Togo au Nigeria
by the Embassy of Togo in Nigeria

INTERVIEW

p.22

Interview de M. André JOHNSON, Ministre de l'Environnement et des Ressources forestières / *Interview of Mr. André JOHNSON, Minister of the Environment and Forestry Resources*

Propos recueillis par la Direction de la Communication et de la Documentation (DCD)
Interviewed by the Department of Communication and Documentation

ACTUALITÉS

p.28

IV^{ème} sommet UE-Afrique de Bruxelles / *Fourth EU-Africa summit in Brussels*

par M. Togbé Agbessi ALANGUE, Chargé d'Etudes au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
By Mr. Togbé Agbessi Alangue, Desk officers, Ministry of Foreign Affairs and Co-operation

Indépendances africaines : 54 ans déjà ! le Togo souverain souffle ses 54 bougies le 27 avril / *Independence of African countries: 54 years already! Togo celebrates this year's 27th April and the 54th anniversary of its international sovereignty*

par Badibalaki WEMBIE & Malemda KAMELE, Chargés d'Etudes au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
By Mr. Badibalaki WEMBIE & Malemda KAMELE, Desk officers, Ministry of Foreign Affairs and Co-operation



DIPLOMAG

Diplomag Togo Numéro 2 - *Diplomag Togo Number 2 - Avril / Juin 2014 - April / June 2014* - Directeur de la publication / *publication Director*: M. Kokou KPAYEDO - Rédacteur en chef / *Editor in Chief*: M. Api ASSOUMATINE - Secrétaire Général de la Rédaction / *Secretary General Editors*: M. Akovi Kotoè AGBODJAN-PRINCE - Directrice de la Publicité et du Marketing / *Director of Advertising and Marketing*: Mme Djamilia ASSAMA SIDI - Directeur du Réportage / *Director of reporting*: M. Kondi Mani - Rédacteurs / *Editors*: Directeurs centraux et Chefs de Missions diplomatiques - Point focal **DIPLOMAG**: M. Sodou ADOM - Conception graphique / *Design production*: Vlady France Conseil - Nous écrire / *Write us*: Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, BP: 900 Lomé, Tel : +22822213601, maeirtge@yahoo.fr Photo couverture / *Cover Pictures*: © Louis Vincent.



Au plan économique, il convient de relever une présence effective des allemands qui se traduit par un développement exponentiel des échanges commerciaux entre les opérateurs économiques allemands et togolais.

Ainsi, les relations entre le Togo et l'Allemagne connaissent-elles un dynamisme et un développement rapide dans tous les domaines, avec des échanges politiques fréquents, une confiance stratégique mutuelle renforcée, une coopération pragmatique fructueuse dans les domaines économique, commercial et social, et une concertation et coordination étroites sur les questions internationales d'importance majeure.

Cette coopération se fonde, depuis la reprise officielle de la coopération avec l'Union européenne en 2008, sur les principes fondamentaux d'égalité, de pragmatisme, d'honnêteté et de sincérité.

Le Gouvernement togolais, qui accorde une importance particulière à cette amitié traditionnelle entend travailler de concert avec le Gouvernement allemand en vue d'étendre les champs de coopération, innover les méthodes et le niveau de coopération pour porter les relations d'amitié germano-togolaise à un nouveau palier, au grand bénéfice des peuples togolais et allemand.

Fort de cette coopération, le Togo veut devenir un pays modèle de développement politique, économique, social, culturel et environnemental. ✚

Economically speaking it is appropriate to mention Germans' effective presence which translates into a huge growth in commercial exchanges between German and Togolese economic operators.

As a result, the Togo-Germany relations are sustained by a dynamism and a rapid development in all fields, with frequent political exchanges, a strengthened mutual strategic trust, a fruitful pragmatic co-operation in the economic, commercial and social domains and a reinforced concertation and co-ordination when it comes to international issues of key importance.

This co-operation has been based, since the official resumption of the co-operation with European Union in 2008, on the fundamental principles of equality, pragmatism, honesty and sincerity.

The Togolese government which attaches a peculiar importance to this traditional friendship means to work jointly with the German government in view of both broadening the scope of this co-operation and innovating the method as well as the level of the said co-operation in order to push the German-Togolese friendship relations up to a higher level for the benefit of the peoples of Togo and Germany.

With this co-operation in mind, Togo is willing to become a model country in terms of political, economic, social, cultural and environmental development. ✚



LES LOTS AUX GAGNANTS, LE BÉNÉFICÉ À LA NATION ENTIÈRE

Tél: (00)228 22535700 / Fax: (00) 228 2251 3508/ BP: 895 Lomé - TOGO, 2470 Avenue de la Chance

La politique extérieure de l'Allemagne en Afrique et au Togo

Germany's foreign policy on Africa and on Togo

par S.E.M. Joseph WEISS,
Ambassadeur de la République Fédérale
d'Allemagne au Togo
by H.E. Joseph WEISS,
Ambassador of the Federal Republic
of Germany to Togo

Contexte historique

Pour comprendre la politique extérieure allemande envers l'Afrique et plus particulièrement envers le Togo, il faut rappeler deux données historiques importantes. L'Allemagne avait des explorateurs et chercheurs éminents au 19^{ème} siècle comme Heinrich Barth, Leo Frobenius et Gustav Nachtigal qui ont étudié l'Afrique, mais elle n'a eu qu'une période coloniale très courte. L'Allemagne a perdu ses colonies avec la conclusion du traité de Versailles en 1919. Dans quelques pays comme le Togo, la présence allemande finit déjà en 1914. Cela avait pour conséquence que la décolonisation – souvent violente – n'impliquait pas l'Allemagne, ce qui a beaucoup contribué à établir des relations amicales avec les jeunes états nouvellement indépendants en Afrique.

Le deuxième facteur déterminant était la division de l'Allemagne suite à la deuxième guerre mondiale. La République fédérale d'Allemagne (RFA) démocratique et capitaliste s'est créée à l'ouest, la République démocratique (RDA) communiste à l'est. Cette division était à l'origine de l'aide au développement de la part de la RFA. Elle a octroyé des fonds publics pour récompenser les États qui n'ont pas reconnu juridiquement la RDA en tant qu'États. Même si cette politique a échoué avec l'adhésion de la RFA et de la RDA aux Nations Unies en 1972, le système d'aide au développement a été maintenu pendant la guerre froide. Elle était orientée vers les pays démocratiques africains en concurrence avec les pays socialistes qui ont soutenu ces États amis partageant les mêmes convictions politiques.

La chute du mur et ses conséquences en Afrique

La chute du mur de Berlin en 1989, suivi de la réunification de l'Allemagne divisée en 1990 a changé la donne. Les régimes communistes et socialistes ont changé – en Europe de l'Est comme en Afrique. Le discours du Président Mitterrand à La Baule en 1990 était clair: «Il n'y a pas de développement sans démocratie et il n'y a pas de démocratie sans développement». Depuis, les pays africains ont fait beaucoup d'efforts pour démocratiser leurs systèmes politiques, faire respecter les droits fondamentaux et améliorer la gouvernance économique et politique. L'Allemagne – en coopération avec ses partenaires – a augmenté son aide au développement pour appuyer ces efforts.

Atouts de la politique extérieure allemande en Afrique

La perte des colonies après la première guerre mondiale a eu un effet important sur la perception de la politique africaine



Poignée de Main entre le Président de la République S.E.M. Faure E. GNASSINGBE et la Chancelière Angela MERKEL. *Handshake between the Président Faure GNASSINGBE and the Chancellor Angela MERKEL*

© Louis Vincent

The first project Historical background

In order to understand German foreign policy on Africa and in particular on Togo, one must take into account two important historical aspects. During the 19th century, Germany boasted a number of eminent explorers and scientists such as Heinrich Barth, Leo Frobenius and Gustav Nachtigal who collected knowledge on Africa. But the German colonial period was very brief. She lost her colonies under the stipulations of the Versailles Treaty of 1919. In some countries, such as Togo, the German rule ended already in 1914. As a result Germany was not affected directly by an often violent decolonization process. This has largely helped to establish friendly relations with the young and newly independent African states.

A second important factor was Germany's division after World War II. In the West, the democratic and capitalistic Federal Republic of Germany (FRG) emerged, while in the East, the communist German Democratic Republic (GDR) came into existence. This division was the main reason for establishing development aid: public funds were granted to states in return for not recognizing the GDR as a sovereign state. Even when this policy failed when both the FRG and the GDR became members of the United Nations in 1972, the system of development aid was maintained during the Cold War. Aid was granted to western-orientated democratic African countries, thus competing with socialist countries supporting those befriended states who shared their political convictions.

The fall of the Berlin Wall and its consequences in Africa

The fall of the Berlin Wall in 1989 – followed by reunification of the divided Germany in 1990 – changed the constellation. Communist and socialist regimes tumbled – in Eastern Europe as well



vis-à-vis de la diplomatie allemande: Nous sommes appréciés en tant que partenaire désintéressé qui s'investit vraiment au développement du pays sans être guidé par des intérêts nationaux ou bien d'un agenda caché.

Notre culture d'être prudent avec les interventions militaires – qui s'explique facilement par les deux guerres mondiales qui ont été provoquées par l'Allemagne – contribue à souligner notre engagement pour le développement durable. Notre volonté ferme de protéger l'environnement a également aidé à changer les mentalités afin de conserver les ressources naturelles des pays africains.

Multilatéralisation de la politique

Vu les défis à relever, il y a de plus en plus une multilatéralisation de la coopération. Cela commence avec les conférences internationales sur l'efficacité de l'aide (Déclaration de Paris) et termine avec l'intégration de l'aide au niveau européen. L'objectif visé est une optimisation de l'aide, vu les ressources limitées des bailleurs. Ceci a pour conséquence une concertation beaucoup plus poussée aujourd'hui que dans le passé entre les bailleurs, mais aussi entre bailleurs et pays partenaires. Il ne faut pas oublier que l'Allemagne est l'un des bailleurs le plus important des organisations multilatérales. Nous finançons à 8 % la Banque Mondiale et à 10 % la Banque Africaine de Développement, sans parler de nos contributions aux organisations du Système des Nations Unies. 20 % des fonds de l'Union européenne pour le Togo viennent du contribuable allemand. Le progrès le plus important est la programmation conjointe de l'Union européenne. Tous les états membres de l'UE au Togo harmonisent leurs apports afin d'augmenter l'impact et l'efficacité de nos actions.

Stratégie allemande en Afrique

Néanmoins, l'Allemagne a toujours eu une politique africaine, même si elle s'est intégrée de plus en plus dans une stratégie européenne envers l'Afrique. La dernière stratégie du gouvernement allemand date de l'année 2011. Elle définit nos intérêts et les objectifs que nous voudrions réaliser dans un partenariat sur un pied d'égalité, ownership africain et compréhension mutuelle. La paix et la sécurité restent une priorité, mais aussi la bonne gouvernance, l'état de droit, la démocratie et les droits fondamentaux. L'intégration régionale, la protection de l'environnement, l'énergie mais aussi l'éducation et la recherche sont des sujets qui méritent une attention renforcée dans la formulation de notre politique. Un accent particulier a été mis sur les questions économiques. A long terme, nous voulons que l'aide au développement soit remplacée par une coopération économique. Cette coopération économique reste toujours trop faible: seulement 1 % de l'échange commercial de l'Allemagne se fait avec l'Afrique subsaharienne. Vu les taux de croissance impressionnants de l'Afrique de 5 % les dernières années, il faut un grand effort de la part des entreprises allemandes pour ne pas rater les potentialités dans la région.

La spécificité des relations germano-togolaises

Les relations entre le Togo et l'Allemagne sont spéciales, pour ne pas dire uniques. La présence allemande coloniale – malgré sa courte durée de 1884 à 1914 – a laissé des traces profondes dans la mémoire collective d'une grande partie de la population – malgré les dérives du colonialisme. Beaucoup de togolais sont fiers d'avoir vécu dans une «colonie modèle» allemande. Ils sont toujours marqués par les réalisations et surtout par les valeurs allemandes qu'ils jugent importantes, même aujourd'hui. Même si beaucoup de togolais disent que c'est plutôt de la nostalgie pour les allemands, cette attitude positive est présente et visible. Les vestiges de l'époque allemande sont nombreux : le Palais du Gouverneur, les bâtiments préfectoraux un peu partout au Togo,

as in Africa. President Mitterrand's statement in his speech at La Baule in 1990 was clear: «There is no development without democracy and there is no democracy without development.»

Since then African countries have tried hard to democratise their political systems, to respect fundamental rights and to improve economic and political governance. Germany – in cooperation with her partners – has increased development aid in support of such efforts.

Assets of German foreign policy in Africa

Losing all colonies after World War I had a lasting effect on the perception of German Africa policy by African states: we were appreciated as a genuine partner who is really dedicated to the development of the country without being driven primarily by either national interests nor a hidden agenda.

Our instinct of being cautious when it comes to military interventions – easily explained by two world wars which were provoked by Germany – has underlined our commitment to sustainable development. Our dedication to environmental protection has raised awareness in order to change mentalities for the conservation of natural resources in African countries.

Multilateralisation

In reaction to growing challenges on all fronts multilateralisation of cooperation increased, beginning with international conferences about the aid effectiveness (Paris Declaration) and ending with deeper integration at a European level. The overall objective is a result-orientated harmonisation of aid efforts as a result of limited donor resources. This has brought about much more coordination among donors than in the past, but also between donors and their partners. One should keep in mind that Germany is one of the most important stakeholders in multilateral organisations. We are financing 8 percent of World Bank funds and 10 percent of the African Development Bank funds, without mentioning our contributions to the system of the United Nations. 20 percent of the funds granted by the European Union to Togo come from German tax payers. The most important progress, however, is the joint programming of the European Union. All its member states coordinate their aid programmes in order to increase their impact and effectiveness.

German strategy in Africa

Beside that, Germany has always had its own Africa policy, even though it has been integrated more and more into a European strategy on Africa. The most recent strategy paper of the German government dates from 2011. It defines our interests and objectives which we would like to achieve within a true partnership based on African ownership, equality and mutual understanding. Peace and security remain amongst our priorities as do good governance, rule of law, democracy and fundamental rights. Regional integration, environmental protection, energy, as well as education and research are prominent on our agenda which deserve particular attention in the formulation of our policy. Special emphasis has been paid to economic issues. In the long term, we would like to see development aid replaced by economic cooperation. So far, economic relations and trade are weak: Germany's commercial exchange with sub-Saharan Africa amounts to only one percent of her overall trade. Considering the impressive growth rate of 5 percent in Africa in recent years, it requires a considerable effort by German companies not to miss economic potential of this region.

Special Relationship between Togo and Germany

Relations between Togo and Germany are special if not unique. The short colonial period of Germany from 1884 to 1914 had a las- →

→ la station de Missahoe, le Wharf de Lomé, la station de Kamina, le chemin de fer, les cimetières allemands à Mango, Aného, mais aussi le teck que les Allemands ont introduit.

Cet attachement se reflète dans l'Institut Goethe à Lomé qui existe depuis plus de 50 ans, un privilège pour un petit pays comme le Togo. Le port de Lomé, le seul en eau profonde de la région, a été créé par la coopération allemande.

Rupture de la coopération bilatérale

Vu les relations séculaires d'amitié et de coopération, la rupture de la coopération bilatérale suite aux événements des années 1990 avec ses problèmes de gouvernance et de violations massives de droits fondamentaux était un coup très dur pour le Togo. Beaucoup de bons projets se sont arrêtés avec des conséquences négatives pour les togolais. Des entreprises allemandes se sont retirées du Togo ce qui a causé une perte de compétences et de savoir faire de notre part.

Reprise de la coopération en 2011

Après des améliorations politiques et démocratiques à partir de 2005 et le retour successif des bailleurs, l'Allemagne a repris la coopération bilatérale avec le Togo en 2011 malgré une politique allemande de réduction des pays partenaires. En effet, le Togo est le seul pays, avec lequel nous avons repris la coopération après une si longue interruption. Le Ministre du développement allemand Dirk Niebel a visité le Togo le 6 décembre 2011 pour annoncer formellement la reprise de la coopération. Nous avons étroitement consulté le gouvernement togolais pour trouver les secteurs de coopération. Nous nous engageons avec un portefeuille de 27 Millions d'Euro dans la bonne gouvernance et la décentralisation, le développement rural et l'agriculture, la formation professionnelle et l'emploi des jeunes. Mais la coopération ne s'arrête pas là: nous finançons un tronçon du «Petit contournement» à Lomé, la réhabilitation de la centrale hydraulique de Nangbeto et des mesures pour arrêter le déboisement rapide du Togo. Notre enveloppe en faveur du développement du Togo s'élève à environ 80 Millions d'Euro. Toutes ces mesures sont destinées à améliorer directement les conditions de vie de la population.

Coopération de proximité

Nous avons ouvert les bureaux de la GIZ (Gesellschaft für internationale Entwicklung) à Lomé mais aussi dans les villes de Kpalimé, Tsevié et Sokodé. Nous sommes une coopération de proximité d'actions concrètes. Des experts allemands et internationaux arrivent pour travailler dans et avec les administrations togolaises. Je suis impressionné par le soutien politique au niveau technique, mais aussi au niveau politique. Cela est indispensable pour obtenir les résultats escomptés que non seulement la population togolaise, mais aussi le contribuable allemand attendent. Nous allons faire ensemble un premier bilan de notre coopération en 2014 pour savoir ce qui a marché et ce qui nécessite une adaptation. En fonction de cette revue, il y aura de nouveaux engagements financiers allemands en juin 2014.

ting impact on collective memory of a large portion of the population – despite the negative effects of colonialism. Many Togolese are proud to have lived in a German «model colony». They are still impressed by German achievements and above all by German values which they consider being important – even today. Although many Togolese consider it more a nostalgic affair, a positive attitude prevails. A large number of remains of the colonial era have survived: the Governor's Palace, administrative buildings all over Togo, the Missahoe Station, the wharf of Lomé, Kamina Station, the railroads, the German cemeteries in Mango and Aného, not to forget the teak which had been introduced by the Germans.

The 50-year presence of the German Cultural Institute Goethe in Lomé is an important element of this special relationship and a real privilege for a small country such as Togo. The port of Lomé, the only deep-water port in the region, is also the result of the German public funding.

Suspension of bilateral cooperation

In view of the longstanding relations of friendship and cooperation, the suspension of bilateral cooperation in the 1990s as a consequence of serious governance problems and massive human rights abuses, came as a severe shock for Togo. Many promising projects were discontinued with negative consequences for the Togolese population. German companies left Togo causing a loss of expertise and know-how on our side.

Resumption of cooperation in 2011

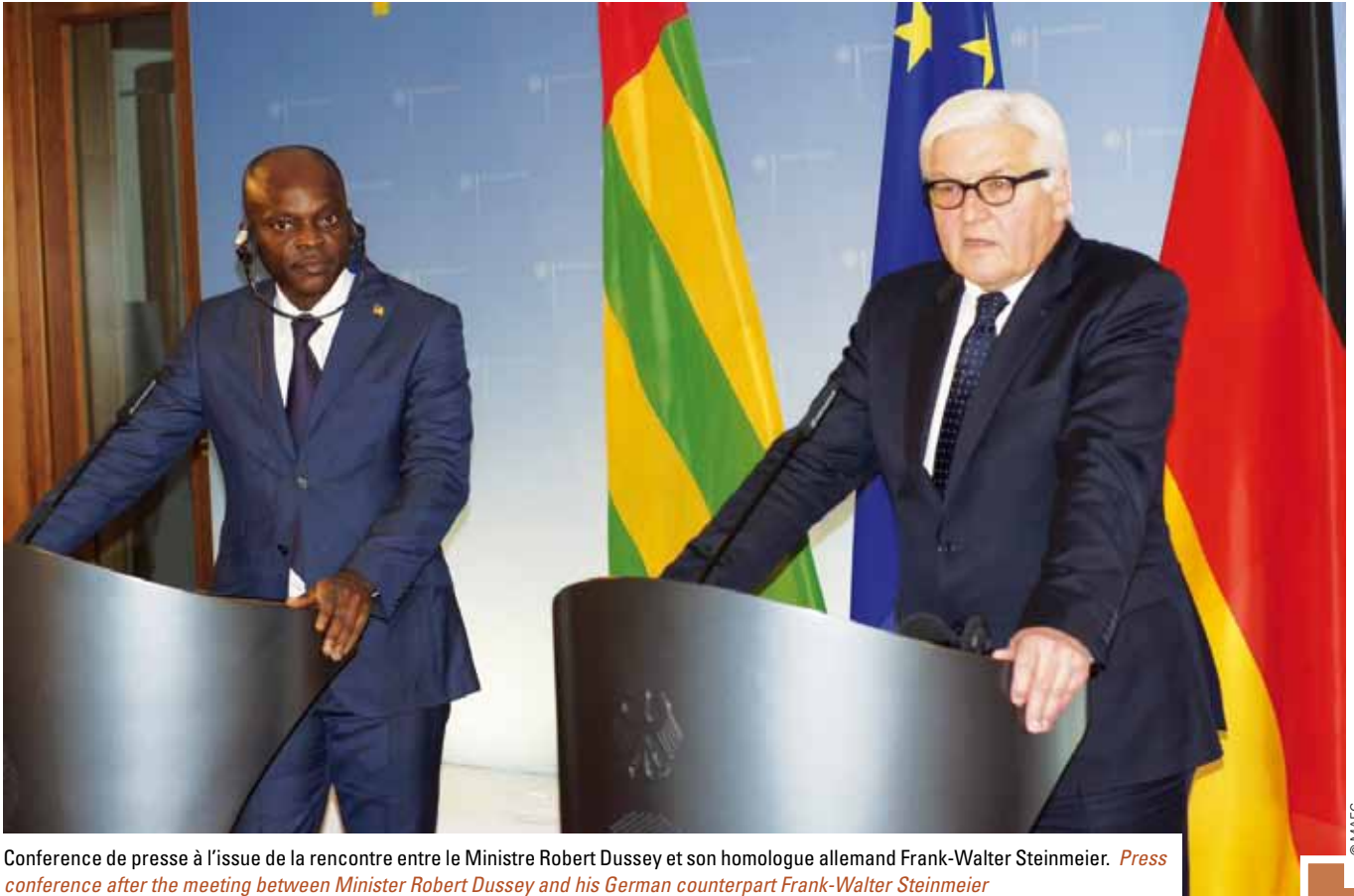
After political and democratic improvements from 2005 onwards and the successive return of donors, Germany resumed bilateral cooperation with Togo in 2011, despite a German policy of reducing the number of partner countries. In fact, Togo is the only country with which cooperation was re-established after such a long interruption. The German federal Minister for Economic Cooperation and Development Dirk Niebel visited Togo on 6 December 2011 to formally announce the resumption of cooperation. After very close consultations with the Togolese government we identified our scope of cooperation. A budget of 27 million euros was made available in three sectors: good governance and decentralisation, rural development and agriculture as well as vocational training and youth employment. Since then cooperation has widened: we will finance other projects such as a part of the capital's bypass «Le Petit contournement», the renovation of the hydro-electric power plant of Nangbeto and a program to stop the massive deforestation of Togo. Our overall financial commitment amounts to 80 million euros. All these measures are meant to directly improve the living conditions of the population.

Cooperation of proximity

We have opened local branches of the German Society for International Cooperation (GIZ) in Lomé as well as the cities of Kpalimé, Tsevié and Sokodé. We want to be a cooperation of proximity and of concrete actions. German and international experts work with the GIZ and within the Togolese administration. I am very impressed by the strong support we are getting on a technical, but also on a political level. Both are essential in



Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Togo, S.E.M. Joseph WEISS. Ambassador of the Federal Republic of Germany in Togo, HE Joseph WEISS.



Conférence de presse à l'issue de la rencontre entre le Ministre Robert Dussey et son homologue allemand Frank-Walter Steinmeier. *Press conference after the meeting between Minister Robert Dussey and his German counterpart Frank-Walter Steinmeier*

© MAEC

Approfondissement des relations

La reprise de la coopération a ouvert un nouveau chapitre des relations germano-togolaises. Les visites se sont multipliées. Déjà en 2009 le Président Faure Gnassingbé avait rencontré la chancelière Angela Merkel à Berlin. Depuis, les Premiers Ministres Houngho et Ahoomey-Zunu, le ministre de l'administration territoriale Gilbert Bawara, mais aussi le président national de l'ANC, Jean-Pierre Fabre ont visité l'Allemagne. En février 2014, le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Robert Dussey a eu des entretiens substantiels avec ses homologues Frank Steinmeier et le ministre fédéral de la coopération économique et de développement Gerd Müller. Le délégué pour les droits de l'Homme et de l'action humanitaire Markus Loening et le représentant personnel de la chancelière Merkel pour l'Afrique Guenter Nooke ont visité le Togo. Ils ont enregistré les progrès réalisés dans beaucoup de domaines, mais ils ont aussi abordé les défis à relever dans les domaines de la bonne gouvernance et la démocratisation du système politique et des droits de l'homme. Dans le contexte interne, l'Allemagne a toujours joué un rôle de facilitateur – soit dans le cadre de l'union européenne, soit dans le groupe des cinq (UE, USA, France, UNDP, Allemagne) pour relancer le dialogue entre opposition et gouvernement afin d'aider à résoudre leurs différends. Ces efforts ont eu des résultats très positifs en 2013 lors des élections législatives. Un compromis au dernier moment a permis à tous les partis importants de participer au scrutin.

Coopération politique internationale

Le Togo et l'Allemagne faisaient partie du Conseil de Sécurité des Nations Unies en tant que membres non-permanents en 2012 ce qui a sensiblement intensifié la coopération au niveau international. Pour la première fois dans l'histoire de nos relations, des consultations bilatérales sur des questions onusiennes se

order to obtain the results expected not only by the Togolese population but also by the German tax payer. We are in the process of stocktaking in order to identify what worked well and where adjustments are needed. Depending on the results of this review, there will be new financial commitments by the German part in June. 2014.

Deepening of relations

The resumption of cooperation has opened a new chapter of German-Togolese relations. Official visits have multiplied. Already in 2009, President Faure Gnassingbé had met with Federal Chancellor Angela Merkel in Berlin. Since then, Prime Ministers Houngho and Ahoomey-Zunu as well as the Minister for territorial administration, Gilbert Bawara, and the national President of the ANC Party, Jean-Pierre Fabre, have visited Germany. In February 2014, Foreign Minister Robert Dussey has conducted substantial discussions with his counterpart Frank Steinmeier and with German federal Minister for Economic Cooperation and Development Gerd Mueller. The Federal Government Commissioner for Human Rights and Humanitarian Aid Markus Loening and the Personal Representative of the German Federal Chancellor for Africa Policy Guenter Nooke paid visits to Togo. They have assessed progress in many areas and talked about challenges in areas such as good governance and democratisation of the political system. In the domestic context, Germany has always tried to be a facilitator – be it within the framework of the European Union, be it as a member of the Group of 5 (EU, USA, France, UNDP, Germany) in order to promote dialog and peaceful conflict resolution between opposition and government. These efforts have brought about very positive results in the run up to parliamentary elections in 2013. A last minute compromise made it possible for all important political parties to participate in the electoral process.



© Ambassade d'Allemagne au Togo

L'Ambassadeur d'Allemagne S.E.M. Joseph WEISS au cimetière allemand de mango. *The German Ambassador H.E. Joseph WEISS at german cemetery of mango*

sont tenues à Berlin en 2012. L'Allemagne a soutenu les positions togolaises concernant les menaces sécuritaires dans le Sahel et a partagé les soucis togolais concernant la piraterie dans le Golfe de Guinée. Suite à une demande du Ministre des Affaires étrangères et de la coopération togolaise, l'Allemagne a renforcé les capacités nationales pour mieux combattre la piraterie à travers des formations sur le droit de la mer. Le Togo a soutenu des candidatures allemandes au niveau international d'une manière systématique. L'Allemagne apprécie le rôle constructif et modéré du Togo au plan international et régional, surtout en ce qui concerne l'engagement des Forces Armées et de sécurité Togolaises au Mali dans le cadre des missions de paix, mais aussi en Côte d'Ivoire et au Darfour.

Investissements allemands

Le groupe HeidelbergCement qui siège en Allemagne est en train d'investir 250 Millions de USD au Togo dans le secteur du ciment. Cet investissement colossal est un signal fort de confiance pour le Togo. L'extension du port de Lomé et la construction d'un aéroport moderne à Lomé sont des mesures importantes afin d'attirer plus d'investissement au Togo. Depuis la reprise de la coopération bilatérale, l'intérêt des entrepreneurs allemands pour le Togo a nettement augmenté. Cependant il faut encore plus de temps et d'exemples réussis pour créer la confiance indispensable pour des engagements durables des investisseurs allemands.

Initiatives des ONG

On oublie souvent les initiatives privées et les ONG humanitaires allemandes qui contribuent au développement du Togo dans la discrétion. Basées sur des relations personnelles, elles font un travail remarquable à la base. Ces bénévoles ont continué leur engagement même pendant les années de dures crises. Avec de petits moyens les membres de leurs associations arrivent à mieux cibler les vrais besoins des populations. On ne connaît pas les financements exacts mais je suis convaincu qu'il s'agit de sommes importantes qui ont un impact immédiat.

Fondations politiques

Un des atouts de l'Allemagne sont ses fondations politiques qui travaillent au Togo. La fondation Hanns Seidel est basée à Lomé depuis plus de 35 ans. Les fondations Konrad Adenauer et Friedrich Ebert organisent des projets d'éducation civique et de sensibilisation de citoyenneté à partir de Cotonou. Avec

International political cooperation

As a result of Togo and Germany serving as non-permanent members of the United Nations Security Council in 2012 their international cooperation intensified considerably. In 2012 bilateral consultations on United Nations matters were held in Berlin for the first time in the history of our relations. Germany supported Togolese positions concerning security threats in the Sahel region and shared Togo's concerns about piracy in the Gulf of Guinea. In response to a request by the Togolese Ministry of Foreign Affairs and Cooperation, Germany has made available technical assistance concerning the law of the sea thus strengthening national capacities to fight piracy more effectively. Togo on the other hand systematically supported German candidatures for international organisations. Germany greatly appreciates Togo's constructive and moderate role on regional and international issues, especially the participation of Togolese Security and Armed Forces in Mali, Côte d'Ivoire and Darfur within the framework of international peace keeping missions.

German investments

The Germany based HeidelbergCement group is investing 250 millions US dollars in Togo in the cement sector. This huge investment sends a strong signal of confidence for Togo. Further important measures to make Togo more attractive for foreign investors are being taken: the enlargement of the port of Lomé and the construction of a modern airport terminal. After the resumption of bilateral cooperation, there are clear signs of increasing interest of German businessmen in Togo. However, more time and more success stories are needed to create the confidence which is essential for long term commitments of German investors.

Initiatives of NGOs

We should not forget the humanitarian initiatives of numerous NGOs and other grass-roots associations which promote development in Togo in a very discrete way. Based on personnel relationships, their achievements are truly remarkable. These volunteers continued their activities even during the hard times of crises. Despite their limited financial means these individuals are very successful in identifying and satisfying the real needs of the population. Although it is not possible to quantify their financial contribution I remain convinced that funds are substantial and their impact immediate.

Political Foundations

Political Foundations are an important assets of German assistance to Togo. The Hanns Seidel Foundation has been present in Togo for more than 35 years. The Konrad-Adenauer-Foundation as well as the Friedrich-Ebert Foundation – both based in Cotonou - have successfully implemented projects on civic education. Their awareness raising and education programs help to strengthen civil society and to train future leaders in order to advocate tolerance and open-mindedness.

Unexploited potential

Business
Despite considerable progress, more could be achieved in many fields. The economic ties remain weak. German companies don't know about Togo's economic assets such as phosphates, marble, iron ore, nor about the tourist attractions, natural resources and the potential benefits of the architectural heritage beyond the fortresses of the Tambermas. The commercial exchange between our two countries amounts to 66 million euros only in 2013. There is a lot of scope for improvement. The creation of an implementing agency for the Investment Code adopted in 2012 as well as the creation of an efficient anti-



leur approche de formation continue, ces fondations forment la société civile et les futurs cadres politiques dans un esprit de tolérance et d'ouverture intellectuelle.

Potentialités inexploitées

Economie

Malgré les avancées considérables, il reste beaucoup de domaines dans lesquels on pourrait faire plus: la coopération économique reste faible. Les entreprises allemandes ne connaissent pas les atouts économiques du Togo: les phosphates, le marbre, les minerais de fer, mais aussi les potentialités du tourisme, les réserves naturelles et les richesses du patrimoine architectural au-delà des forteresses des tambermas. L'échange commercial entre nos deux pays s'élevait à 66 Millions d'Euro en 2013 ce qui laisse beaucoup de marge d'amélioration. La mise en place d'une agence pour mettre en œuvre le code d'investissement adopté fin 2012, la mise en place d'une structure efficace de lutte contre la corruption basée sur la convention des Nations Unies en la matière aidera à améliorer le climat des affaires au Togo.

Universités

Dans le domaine de la coopération universitaire les potentialités de l'Allemagne ne sont pas encore suffisamment connues au Togo. La barrière linguistique reste considérable, mais surtout dans les 500 universités et lieux d'enseignement en Allemagne il suffit de parler l'anglais pour pouvoir étudier. Un système de bourse aide à faciliter les études en Allemagne.

Jumelages

Le nombre de jumelages entre villes togolaises et allemandes est très limité. Le partenariat entre Duisburg et Lomé est inopérational depuis des années. Le manque d'une décentralisation effective et d'élections locales constitue un problème majeur par l'absence d'interlocuteurs légitimés par un vote populaire.

Image du Togo

La crise socio-économique prolongée au Togo a affecté l'image du Togo à l'étranger. La diaspora de 13000 togolais en Allemagne reste réservée et sceptique envers leur pays malgré les changements positifs. Le Togo aurait urgemment besoin de ces concitoyens qualifiés. Les entrepreneurs allemands ne connaissent pas les opportunités au Togo pour faire des affaires – par exemple en ce qui concerne le développement des corridors nord-sud et ouest à travers Togoinvest. Un grand effort de communication est nécessaire pour démontrer des avancées au Togo et pour motiver les togolais à l'étranger de revenir dans leur pays pour contribuer au développement.

Perspectives des relations germano-togolaises

Les fondements de nos relations sont très solides. Ils sont basés sur le respect et la confiance mutuelle – non seulement au niveau des gouvernements mais aussi au niveau de la population. La reprise de la coopération a fait des progrès énormes en peu de temps grâce à ce soutien politique mais aussi populaire. Elle a encouragé d'autres initiatives dans la culture, le théâtre, la musique, la cinématographie. Maintenant il s'agit de consolider les résultats et d'élargir la coopération surtout dans les domaines de l'économie et de la culture. Nos pays sont liés par une longue tradition d'amitié et de coopération. Nous sommes loin d'avoir exploité toutes les potentialités existantes. En tant qu'Ambassadeur d'Allemagne au Togo je lance un appel vibrant à chaque Allemand et à chaque Togolais d'ajouter un élément personnel afin de renforcer encore plus cette amitié sincère. ✎



© Ambassade d'Allemagne au Togo

S.E.M. Robert Dussey et le Ministre allemand de la Coopération Gerd Müller. *H.E. Robert Dussey and the German Minister of Cooperation, Gerd Müller.*

corruption structure according to the relevant United Nations convention would help to improve the business climate in Togo.

Universities

The academic opportunities of German Universities are largely unknown in Togo. The German language hurdle is important but most of the 500 German Universities and higher education institutions offer complete studies in English. Scholarships schemes to finance the studies in Germany are available.

Twin Cities

Only few twin-cities between Togo and Germany exist. The partnership between Lomé and Duisburg is not operational. Twin schemes are hampered by the lack of elected and thus credible counterparts at local level and by weak decentralisation.

Image of Togo

Years of socio-economic turmoil have tarnished the reputation of Togo abroad. The 13,000 strong Togolese Diaspora in Germany remains unconvinced of real change despite positive developments. Togo would urgently need this skilled workforce abroad. German business people do not know of the good business opportunities in Togo – for instance the development of the North-South as well as the East-West corridors through Togoinvest. A large communication and marketing strategy is needed to better explain progress made in Togo. This would help them to return to their native country and to work for its development

Prospects of German-Togolese relations

The foundations between Togo and Germany remain very strong. They are based on mutual respect and trust – not only between governments but also between our peoples. The resumption of development ties has led to enormous progress thanks to political and popular backing. This in turn has triggered new projects in culture, theatre, music and even cinematography. The challenge is to consolidate achievements and to strengthen economic and cultural ties. Our two countries are bound by a long standing tradition of friendship and cooperation. We are far from having exploited our potential. In my capacity as Ambassador of Germany to Togo I make a passionate appeal to encourage every German and every Togolese to add a personal touch in order to strengthen even more the bond of true friendship which unites us. ✎

De l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) à l'Union Africaine (UA) : le processus d'intégration panafricaine, place et intérêts du Togo

From the Organization for African Unity (OAU) to African Union (AU): where Togo stands and what it gains from the panafrikan integration process

II par la Mission permanente du Togo auprès de l'Union Africaine
by the Permanent Mission of Togo to the African Union

Ouverture et photo de famille de la 24^{ème} session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union Africaine.
Opening and family photo of the 24th Ordinary Session of the Executive Council of the African Union.



© Union Africaine

Il y a un peu plus de 50 ans, plus précisément le 25 mai 1963, naissait à Addis Abeba en Ethiopie l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Trente (30) des trente-deux (32) pays africains indépendants d'alors ont pris part du 22 au 25 mai 1963 dans la capitale éthiopienne à la Conférence constitutive de l'OUA à l'issue de laquelle ils ont signé la Charte définissant les objectifs, les principes et les institutions de cette première Organisation panafricaine. Il est à signaler que le Togo et le Maroc qui n'ont pas pu signer ce document à cette occasion l'ont fait avant la fin de cette même année 1963. Quatre décennies plus tard, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) est devenue l'Union Africaine (UA). Ce changement d'intitulé a-t-il eu de la valeur ajoutée sur le processus d'intégration panafricaine ? Quelle est la place du Togo et quels sont ses intérêts dans ce processus ? / *A bit more than 50 years ago, and more precisely on May 25th, 1963, came into being in Addis Ababa, Ethiopia, the Organisation for African Unity (OAU). Thirty (30) out of the then thirty-two (32) independent African countries took part, from 22nd to 25th, May 1963 in the Ethiopian capital, in the OAU Founding Conference at the end of which they signed the Charter defining the goals, principles and instruments of the first Pan African organisation. It should be recalled that Togo and Morocco had not been able to sign this document on this occasion but did it before the end of the year 1963. Four decades later, the Organisation for African Unity (OAU) became the African Union (AU). Has this change in the title added any value to the Pan African integration process? What is the place of Togo and what are its interests in this process?*

I- Organisation de l'Unité Africaine (OUA) : objectifs et institutions

Les objectifs principaux de l'OUA à sa naissance étaient l'éradication du colonialisme et la lutte contre la discrimination raciale. Aussi les premières résolutions ont-elles concerné la lutte contre l'apartheid et l'engagement de l'Organisation en faveur des mouvements de libération et pour l'émancipation des territoires africains non indépendants.

I. The Organization for African Unity (OAU): objectives and institutions

The main objectives of the OAU when it got created were to eradicate colonialism as well as combat racial discrimination. The first resolutions then focussed on both the fight against apartheid and the commitment of the organisation in favour of the liberation movements and the emancipation of the non-independent African territories.



Ces objectifs ont été, pour l'essentiel, atteints avec l'accession en 1990 de la Namibie à l'indépendance et l'élection au poste de Président de l'Afrique du Sud de Nelson MANDELA libéré après 27 ans de prison, permettant ainsi à la République d'Afrique du Sud de devenir en 1994 lors du Sommet de Tunis, le 53^{ème} membre de l'Organisation continentale.

D'autres missions que s'était assignées l'OUA à sa naissance étaient de renforcer l'unité et la solidarité des Etats africains, de coordonner et d'intensifier la coopération en faveur du développement, de défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats membres, enfin, de favoriser la coopération, dans le cadre des Nations Unies.

A ce niveau aussi, l'Organisation a fait du mieux qu'elle pouvait en mettant en place les structures et institutions, en prenant des initiatives ardues dans cette quête pour l'unité et le développement. Au nombre de celles-ci figurent :

Le Plan d'action de Lagos (PAL) et l'Acte final de Lagos, adoptés en 1980, qui définissent les programmes et les stratégies visant à promouvoir un développement auto-entretenu et la coopération entre les pays africains ;

La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, adoptée en 1981 à Nairobi, qui a conduit à la création de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, dont le siège est à Banjul (Gambie), ainsi que la Déclaration et le Plan d'action de Grand-Baie, deux instruments adoptés par l'OUA pour promouvoir les droits de l'homme et des peuples sur le continent ;

Le Programme prioritaire de redressement économique en Afrique (PPREA), adopté en 1985, qui est un programme d'urgence visant à faire face à la crise des années 80 dans le domaine du développement, à la suite de la longue période de sécheresse et de famine qui a sévi sur le continent et de l'effet paralysant de la dette extérieure africaine ;

La Déclaration de l'OUA sur la situation politique et socio-économique en Afrique et les changements fondamentaux qui se produisent dans le monde, adoptée en 1990, qui souligne la détermination de l'Afrique à prendre l'initiative, à façonner son propre destin et à relever les défis de la paix, de la démocratie et de la sécurité ;

La Charte africaine de la participation populaire, adoptée en 1990, qui témoigne de la détermination renouvelée de l'OUA à tout mettre en œuvre pour placer le citoyen africain au centre des processus de développement et de prise des décisions ;

Le Traité instituant la Communauté économique africaine (AEC), adopté en 1991 et plus communément connu comme le Traité d'Abuja, qui vise à mettre en place l'AEC en six étapes devant aboutir à un Marché commun africain dont les piliers sont les communautés économiques régionales (CER). Le Traité est en vigueur depuis 1994 ;

Le Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, adopté en 1993, est l'expression concrète de la détermination des dirigeants africains à trouver des solutions au fléau des conflits et à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent ;

Le Programme d'action du Caire, adopté en 1995, qui est un programme visant à relancer le développement politique, économique et social de l'Afrique ;

These objectives were basically reached with the achievement by Namibia, in 1990, of its independence and the election of Nelson Mandela as President of South Africa, freed after 27 years of imprisonment. All this permitted the Republic of South Africa to become in 1994, during the Tunis Summit, the 53rd member of the continental organisation.

Other missions that the OAU was assigned at its birth were to strengthen unity and solidarity between the African states, to co-ordinate and intensify co-operation for development, to defend both the sovereignty and the territorial integrity of its member states and finally, to promote co-operation within the framework of the United Nations.

At this level also, the Organisation did the best it could by putting in place the various institutions, by taking strenuous initiatives in its quest for unity and development. These include: the Lagos Plan of Action (LPA) and the Final Act of Lagos, adopted in 1980, which define the programmes and strategies aiming at promoting self-sustained development and co-operation between African countries;

the African Charter on Human and Peoples' Rights, adopted in 1981 in Nairobi, Kenya, which led to the establishment of the African Commission on Human and Peoples' Rights, whose headquarters are in Banjul, The Gambia, as well as the Grand Baie Declaration and Plan of Action, two instruments adopted by the OAU to promote human and peoples' rights on the continent;

the priority Programme for Economic Recovery in Africa (APPER), adopted in 1985, which is an emergency programme designed to cope with both the crisis of the 1980s in the field of development in the wake of the long period of drought and famine experienced across the continent, and the crippling effect of Africa's external debt;

the OAU Declaration on the Political and Socio-economic situation in Africa and the fundamental changes that took place in the world, adopted in 1990, which reinforces Africa's determination to take the lead in shaping her own destiny and to take up the challenges relating to peace, democracy and security;

the African Charter for Popular Participation, adopted in 1990, which is ample evidence of the OAU's renewed determination to make every effort to place the African citizen at the centre of both developmental and decision-making processes;

the Treaty establishing the African Economic Community (AEC) adopted in 1991 and more commonly known as the Abuja Treaty, which aims at putting in place the AEC through six stages leading to an African common market whose pillars are the Regional Economic Communities (RECs). The Treaty has been in force since 1994;

the Mechanism for Conflict Prevention, Management and Settlement which was adopted in 1993, and has been so far the concrete expression of the African leaders' determination to find solutions to the scourge of conflicts and promote peace, security and stability across the continent;

the Cairo Programme of Action, adopted in 1995, which is designed to revive the political, economic and social development of Africa;

the African Common Position on the Crisis of Africa's external Debt, adopted in 1997, which is a strategy to cope with →

La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, adoptée en 1981

The African Charter on Human and Peoples' Rights, adopted in 1981

→ La Position africaine commune sur la crise de la dette extérieure de l'Afrique, adoptée en 1997, qui est une stratégie visant à faire face à la crise de la dette extérieure du continent ;

La Décision d'Alger sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement, adoptée en 1999, et la Déclaration de Lomé sur le cadre pour une réaction face aux changements anticonstitutionnels de gouvernement, adoptée en 2000 ;

La Déclaration solennelle sur la Conférence sur la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération en Afrique (CSSDCA), qui établit les principes fondamentaux pour promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance sur le continent ;

Les réponses face aux autres défis : l'Afrique a pris un certain nombre d'initiatives collectives, sous l'égide de l'OUA, dans le domaine de la protection de l'environnement, de la lutte contre le terrorisme international, de la lutte contre la pandémie de VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose, de la gestion des questions humanitaires telles que l'afflux des réfugiés et des personnes déplacées, les mines terrestres, les armes légères et de petit calibre, etc ;

L'Acte constitutif de l'Union Africaine, adopté en 2000 lors du Sommet de Lomé (Togo) ;

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), adopté lors du Sommet de Lusaka (Zambie), en tant que programme de l'UA.

L'Organisation a ainsi fourni un forum à ses Etats membres pour adopter des positions coordonnées sur des questions communes dans les instances internationales et de défendre les intérêts du continent.

Malheureusement les conflits qui naissent sur le continent et toutes les nouvelles menaces qui confrontent l'Afrique n'ont pas permis à l'Organisation d'atteindre ses objectifs majeurs.

Le continent n'a pas pour autant baissé les bras et toutes les initiatives prises pour relever les différents défis ont ouvert la voie à la naissance de l'Union Africaine (UA).

II- Union Africaine (UA) : objectifs-structures-actions

C'est en juillet 1999 que la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a décidé de tenir une session extraordinaire pour accélérer le processus d'intégration économique et politique du continent.

Notre pays, le Togo, s'honore d'avoir accueilli à Lomé en juillet 2000 le Sommet qui a adopté l'Acte constitutif de l'Union.

Quatre Sommets se sont tenus et ont abouti au lancement officiel de l'UA :

La session extraordinaire de la Conférence, tenue à Syrte en 1999, a décidé de créer l'Union Africaine ;

Le Sommet de Lomé, tenu en 2000, a adopté l'Acte constitutif de l'Union ;

Le Sommet de Lusaka, tenu en 2001, a établi le programme pour la mise en place de l'Union Africaine ;

Le Sommet de Durban, tenu en 2002, a lancé l'Union Africaine et a été suivi de la tenue de la session inaugurale de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union.

L'Acte constitutif définit les objectifs de l'UA comme suit :

- réaliser une plus grande unité et solidarité entre les pays africains et entre les peuples d'Afrique ;
- défendre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de ses Etats membres ;
- accélérer l'intégration politique et socio-économique du continent ;
- promouvoir et défendre les positions africaines communes sur les questions d'intérêt pour le continent et ses peuples ;
- favoriser la coopération internationale, en tenant dûment

the crisis resulting from the external debt of the continent;

the Algiers decision on Unconstitutional Changes of Governments, adopted in 1999, and the Lomé Declaration on the framework for the response to Unconstitutional Changes of Government, adopted in 2000;

the Solemn Declaration of the Conference on Security, Stability, Development and Co-operation in Africa (CSSDCA), which establishes the basic principles aiming at promoting democracy and good governance across the continent;

the responses to other challenges: Africa has taken any number of collective initiatives under the auspices of the OAU in the fields of environmental protection, the fight against international terrorism, HIV/AIDS, malaria and tuberculosis, the management of humanitarian issues such as the flow of refugees and displaced persons, landmines, small calibre arms and weapons, etc.;

the Constituent Act of the African Union, adopted in 2000 at the Lomé Summit in Togo;

the New Partnership for Africa's Development (NEPAD), adopted at the Lusaka Summit in Zambia, as an AU programme.

The organisation has provided a forum whereby its member states can adopt co-ordinated positions on common issues in international fora and defend the interests of the continent.

Unfortunately the many conflicts generated all over the continent along with the new threats confronting Africa did not permit the Organisation to achieve its major objectives.

The continent has not, so far, surrendered and all initiatives taken to address the various challenges have paved the way for the birth of the African Union (AU).

II. African Union (AU): objectives-instruments-actions

In July 1999, the Conference of Heads of States and Governments decided to hold a special session to speed up the economic and political integration of the continent.

Our country, Togo, is proud of having hosted in July 2000, in Lomé, the Summit that adopted the Constituent Act of the Union.

Four Summits were held and led to the official launching of the AU:

the special session of the Conference, held in Sirte in 1999, decided to establish the African Union;

the Lomé Summit, held in 2000, adopted the Constitution of the African Union;

the Lusaka Summit, held in 2001, drafted a programme for the establishment of the African Union;

the Durban Summit, held in 2002, launched the African Union and was followed by the organisation of the inaugural session of the Conference of Heads of States and Governments of the Union.

The Constitution defines the objectives of the AU as follows:

- *to achieve greater unity and solidarity between African countries and among the peoples of Africa;*
- *to defend the sovereignty, territorial integrity and independence of its Member States;*
- *to speed up the political and socio-economic integration of the continent;*
- *to promote and defend African common stands on issues of interest to the continent and its peoples;*
- *to promote international co-operation, taking due account of the UN Charter and Universal Declaration of Human Rights;*



- compte de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent ;
- promouvoir les principes et les institutions démocratiques, la participation populaire et la bonne gouvernance ;
- promouvoir et protéger les droits de l'homme et des peuples conformément à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et aux autres instruments pertinents relatifs aux droits de l'homme ;
- créer les conditions appropriées permettant au continent de jouer le rôle qui est le sien dans l'économie mondiale et dans les négociations internationales ;
- promouvoir le développement durable aux plans économique, social et culturel, ainsi que l'intégration des économies africaines ;
- promouvoir la coopération et le développement dans tous les domaines de l'activité humaine en vue de relever le niveau de vie des peuples africains ;
- coordonner et harmoniser les politiques entre les Communautés économiques régionales existantes et futures en vue de la réalisation graduelle des objectifs de l'Union ;
- accélérer le développement du continent par la promotion de la recherche dans tous les domaines, en particulier en science et en technologie ;
- œuvrer de concert avec les partenaires internationaux pertinents en vue de l'éradication des maladies évitables et de la promotion de la santé sur le continent.

Quant à ses Organes, ils sont à ce jour :

- La Conférence de l'Union ;
- Le Conseil exécutif ;
- Le Parlement panafricain ;
- La Cour de justice ;
- La Commission ;
- Le Comité des représentants permanents ;
- Les Comités techniques spécialisés ;
- Le Conseil économique, social et culturel ;
- Les institutions financières.

La Commission qui est le Secrétariat de l'Union, se compose de dix membres : un Président, un Vice-Président et huit Commissaires.

La spécificité de cette Commission qui a à sa tête depuis juillet 2012 S.E.Dr Nkosazana Dlamini-Zuma est la parité du genre (5 hommes, 5 femmes).

Les Comités techniques remplacent en fait les Conférences Ministérielles d'autant avec pour but de réduire leur nombre en vue de rationaliser les ressources. Ils ne sont pas encore opérationnels.

Les institutions financières ne le sont pas encore non plus.

L'ultime vision de l'UA est de «bâtir une Afrique intégrée, prospère et en paix, dirigée par ses citoyens et constituant une force dynamique sur la scène mondiale».

Il s'agit d'aller plus vite sur le chemin de l'unité. Il s'agit aussi d'un changement de perspective avec la définition de politiques communes dans des domaines prioritaires : défense, paix et sécurité continentales, intégration des économies africaines, libre circulation des personnes, des biens et des capitaux, sécurité alimentaire, lutte contre la pauvreté, développement, commerce, environnement, lutte contre les pandémies etc. Le règlement pacifique des conflits se retrouve en particulier au centre des préoccupations. En 2004, un Conseil de paix et de sécurité (CPS) est créé. Cette nouvelle institution clé peut, sur autorisation de la Conférence des Chefs d'Etat, ordonner des interventions militaires dans des circonstances graves (crimes de guerre, génocide, crimes contre l'humanité

- to promote peace, security and stability across the continent;
- to promote democratic principles and institutions, popular participation and good governance;
- to promote and protect peoples' and human rights in compliance with the African Charter on Peoples' and Human Rights other relevant instruments relating to human rights;
- to create appropriate conditions for the continent to play its role in the global economy and in international negotiations;
- to promote sustainable development at the economic, social and cultural levels, as well as in the context of the integration of African economies;
- to promote co-operation and development in all areas of human activity in view of raising the living standards of African peoples;
- to co-ordinate and harmonize policies among existing economic communities and future regional organisations in order to achieve the gradual objectives of the Union;
- to speed up the development of the continent by promoting research in all fields, particularly in science and technology;
- to work together with relevant international partners toward the eradication of preventable diseases and the promotion of health across the continent.

Its instruments, for the time being, are:

- the Union's General Meeting;
- the Executive Council;
- the Pan African Parliament;
- the Court of Justice;
- the Commission;
- the Committee of Permanent Representatives;
- the Specialised Technical Committees;
- the Economic, Social and Cultural Council;
- the Financial institutions.

The Commission which stands for the Secretariat of the Union consists of ten (10) members: one (1) Chairperson, one (1) Vice-Chairperson and eight (8) Commissioners.

The specificity of this Commission which has been headed since July 2012 by HE Dr Nkosazana Dlamini Zuma is gender sensitive (5 men, 5 women).

The Technical Committees actually replace the Ministerial Conferences of the past with the aim to reduce their number and consequently keep the expenditures low. They are not yet operational.

Nor are the Financial institutions.

The ultimate vision of the AU is to "build an integrated prosperous and peace loving Africa, governed by her own citizens and representing a dynamic force in the global arena."

It is moving faster on the way to unity. There is also a change in perspectives with the identification of common policies in priority areas: continental defence, peace and security, integration of African economies, free movement of people, goods and capitals, food security, struggle against poverty, development, trade, environment, struggle against pandemics etc. The peaceful conflict resolution appears particularly as a major concern.

In 2004, the Peace and Security Council (PSC) was created. This new key instrument may, when it is so decided by the Conference of Heads of States, order military intervention under exceptional circumstances (war crimes, genocides, crimes against humanity). This principle of "non-indifference" which breaks up with the principle of non-interference was recorded in the Charter of the OAU.



→ té). C'est le principe de « non-indifférence » qui rompt avec le principe de non-ingérence qui était inscrit dans la Charte de l'OUA

En raison de la complexité et de la multiplicité des défis à relever, la vision ainsi définie d'une Afrique nouvelle, émergente et intégrée, ne peut devenir une réalité qu'au prix d'un combat acharné qui devra être mené sur plusieurs fronts et s'inscrire d'emblée dans des perspectives de long terme.

La Commission a conçu un document de stratégie à long terme jusqu'en 2063 pour mettre en œuvre cette vision. Ce document a été analysé lors de la retraite qui s'est tenu à Bahir Dar en Ethiopie du 24 au 26 janvier 2014 par les Ministres des Affaires étrangères avant d'être soumis à l'approbation des Chefs d'Etat et de Gouvernement au Sommet des 30 et 31 janvier 2014. La mise en œuvre de ce document conduira sans nul doute l'Afrique à des lendemains meilleurs.

Mais il appartient à ceux qui adhèrent à cette vision politique de l'intégration fondée sur un modèle de société africaine plurielle, de diversité, de tolérance et de solidarité, de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour créer les conditions favorables à sa matérialisation.

III- Place et intérêt du Togo dans le processus d'intégration panafricaine

Notre pays tire profit de sa participation aux activités de l'Union Africaine (UA) sur deux plans : dans les programmes et activités sectorielles de l'Union, mais aussi dans le cadre des partenariats que l'Union Africaine a noués depuis 2000 avec les autres parties et pays du monde (UE, TICAD, Chine-Afrique, Inde-Afrique, etc.). Mais, la Représentation du Togo au sein d'une Organisation comme l'Union Africaine a aussi pour mission d'œuvrer pour la visibilité du pays dans les activités de l'Union, pour sa présence effective sur l'échiquier continental.

a) Participation aux activités et programmes sectoriels de l'Union

Avec la transformation de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en Union Africaine (UA), les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation continentale ont, en particulier, voulu lui donner un rôle beaucoup plus axé vers les questions de développement économique et social que politiques dont elle s'est occupée pendant plusieurs décennies. Même s'il est regrettable de constater que le continent continue de s'enliser dans des conflits et crises politiques qui dominent encore les Sommets des Dirigeants du continent au détriment des questions de développement socio-économique, il faut toutefois reconnaître que des efforts louables sont fournis pour renforcer la coopération entre les pays membres de l'Union dans tous les secteurs du développement économique, social et culturel comme en témoignent la mise en place des Conférences ministérielles sectorielles ou encore des programmes sectoriels dans des domaines prioritaires comme l'agriculture ou les infrastructures (énergie, transports, etc.).

Il importe à cet égard que notre pays participe pleinement aux réunions sectorielles qui constituent les fora où l'on discute des projets et programmes d'intégration régionale, des stratégies de développement continental, régional et national,

Due to the complexity and multiplicity of the challenges, new sets of visions of a new emerging and integrated Africa can become a reality at the price of a fierce battle that must be carried out on many fronts and lead immediately to long-term prospects.

The committee has drafted a long-term strategy document geared toward the implementation of this set of visions. This document was to be discussed at a workshop session scheduled to be held in Bahir Dar, Ethiopia from 24th to 26th January 2014 by the Ministers of Foreign Affairs before being submitted for approval to the Heads of States and Governments at the Summit held from 30th to 31st January 2014. The implementation of this document will undoubtedly lead Africa to a better tomorrow.

But it is up to those who believe in this integration policy vision based on a model of pluralistic African society, committed to diversity, tolerance and solidarity, in view of taking all necessary measures, to create favourable conditions for its realisation.

La Commission a conçu un document de stratégie à long terme jusqu'en 2063 pour mettre en œuvre cette vision

The committee has drafted a long-term strategy document geared toward the implementation of this set of visions

III. Where Togo stands and what it gains from the integration process

Our country benefits from its participation in the activities of the African Union (AU) at two levels, i.e. in the sectoral programmes and the activities of the Union, but also in the context of partnerships that African Union has constructed since 2000 with the other parts of the world (EU, TICAD, China, Africa, India, Africa, etc.). But the representation of Togo within an organisation such as the African Union also has as a mission to promote the visibility of the country in the activities of the Union, for its effective presence on the continental stage.

The participation of Togo in both the sectoral activities and the programmes of the Union before and after the transformation of the Organisation of African Unity (OAU) into the African Union (AU) has yielded a lot of fruits. The Conference of Heads of States and Governments of the continental Organisation has, in particular, wanted to give the member states a greater awareness of issues of economic and social policies that the Organisation dealt with over decades of development.

Although it is regrettable that the continent continues to be crippled by conflicts and political crises that still dominate the Summit of the Leaders of the continent to the detriment of issues of socio-economic development, we must however recognize that laudable efforts are being made to strengthen the co-operation among member countries of the Union in all areas of economic, social and cultural domains as evidenced by the establishment of sectoral ministerial conferences as well as the sectoral programmes in priority areas such as agriculture and infrastructure (energy, transport, etc.). It is important, in this respect, that our country fully participates in sectoral meetings such as the fora where projects and programmes of regional integration, development strategies at the continental, regional and national levels are discussed. The end result is the sharing of experiences of good practices. The permanent Mission strives for the country's participation in meetings to the extent of its resources, but



mais également de partage d'expériences et de bonnes pratiques.

La Mission Permanente s'emploie quant à elle à participer au maximum de réunions dans la mesure de ses moyens, mais il faut relever qu'il s'agit là de questions qui appellent la représentation des Départements techniques.

b) Coopération dans le cadre des partenariats stratégiques de l'Afrique

Depuis le début des années 2000, l'Union Africaine entretient des relations avec d'autres continents ou pays du monde. Ce sont :

- Le Partenariat Afrique-Union Européenne ou Dialogue Afrique-Union Européenne ;
- Le Partenariat Afrique-Monde Arabe ;
- Le Partenariat Afrique-Inde ;
- Le Partenariat Afrique-Amérique du Sud ;
- Le Partenariat Afrique-Turquie ;
- Le Forum de Coopération Chine-Afrique ;
- Le Partenariat Afrique-Corée du Sud ;
- La Conférence de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD).

Tous ces partenariats dont certains fonctionnent de façon satisfaisante et d'autres pas du tout bien, visent à contribuer au développement du continent, notamment à travers des programmes et projets d'intégration régionale. Ces programmes vont donc nécessairement à notre pays aussi.

Notre Mission Permanente participe activement aux travaux du Sous-comité sur la Coopération Multilatérale qui s'occupe justement des dossiers relatifs à ces partenariats. Il occupe actuellement la 3^{ème} Vice-Présidence du Bureau de ce Sous-comité.

La mission de l'Ambassade consiste à tout mettre en œuvre afin que lorsqu'un partenaire offre à l'Union Africaine des projets à implanter dans des pays, notre pays puisse en bénéficier. C'est le cas par exemple du projet de logements sociaux que l'Inde a offert de construire au Togo pour le compte de l'Afrique de l'Ouest.

c) Œuvrer à la visibilité du Togo

Nous entendons par là la représentativité de notre pays dans les organes de l'Union, en particulier en ce qui concerne l'élection des ressortissants togolais pour siéger dans certains organes de l'Organisation.

A cet égard, la Mission Permanente s'y emploie et voudrait rappeler qu'à ce jour le Togo siège dans les organes suivants où il est représenté comme suit :

- Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples : Juge ABA Kimelabalou ;
- Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant : Madame Suzanne AHO ASSOUMA ;
- Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption : Madame AYENA Àkossiwa.

Par ailleurs, l'Ambassadeur est souvent sollicitée pour faire des missions pour le compte de l'Union dans les États membres soit pour l'observation des élections, soit pour des missions humanitaires ou autres.

Cependant, il est à relever que notre pays est sous représenté à la Commission de l'Union Africaine au niveau des fonctionnaires de l'institution tout comme dans l'ensemble des Organisations Internationales (OI) : mais il s'agit là d'une question à régler à travers la mise en place d'une politique au plan national.

La visibilité du Togo, c'est également sa participation aux opérations de maintien de la paix sur le continent. Il faut rappeler à cet égard que nos Forces de Défense ou de Sécurité sont présentes en Côte d'Ivoire, au Mali et au Soudan. ↘



it should be recalled that these are issues that require the representation of technical departments.

Since the early 2000s co-operation in the framework of strategic partnerships, the African Union has maintained relations with other continents or countries. These are:

- the Africa-EU Partnership Dialogue or European Union-Africa;*
- the Africa-Arab World Partnership;*
- the Africa-India Summit;*
- the Africa-South America Summits;*
- the Africa-Turkey Summit;*
- the Forum for China-Africa Co-operation;*
- the Africa-South Korea Summits;*
- the Tokyo Conference on African Development (TICAD).*

All these partnerships, some of which work well and others not that well, aim to contribute to the development of the continent, particularly through programmes and projects of regional integration. These programmes will necessarily generate fruits in our country too. Our Permanent Mission actively participates in the proceedings of the Multilateral Co-operation Sub-Committee which rightly keeps records with regard to such partnerships. Togo currently is the 3rd Vice President of the Board of the Sub-Committee. The Mission of the Embassy is to make every effort to ensure that when one partner offers the African Union the chance to implement projects in countries, our country can benefit. This is the case, for example, of social housing projects that India has offered to implement in Togo on behalf of West Africa.

A lot is being done for visibility of Togo. The representation of our country in the institutions of the Union in particular with regard to the appointment/election of Togolese nationals to serve in international organisations is actively committed. In this regard, the Permanent Mission would like to recall that so far a number of international positions have been filled by Togolese citizens such as:

- the African Court on Peoples' and Human Rights: Judge Kimelabalou ABA ;*
- the African Committee of Experts on the Rights and Welfare of Children: Suzanne Aho Assouma;*
- the Advisory Council African Union on Corruption: Madame Ayena Akossiwa.*

In addition, the Ambassador is often asked to conduct missions on behalf of the Union into the Member States to observe elections or for humanitarian reasons. However, it should be noted that our country is under-represented on the Commission of the African Union as well as in international Organisations (IOs), but this is an issue to be addressed through the establishment of a national policy. The visibility of Togo depends also on its participation in peacekeeping operations on the continent. It should be recalled in this connection that the Defence Forces or Security are present in Côte d'Ivoire, Mali, and Sudan. ↘

Contribution du Togo aux opérations de maintien de la paix de la CEDEAO

Contribution of Togo to the mechanism on conflict prevention and resolution within the ECOWAS sub-region

|| par l'Ambassade du Togo au Nigeria
by the Embassy of Togo in Nigeria

Le monde entier depuis des millénaires a connu des événements qui ont mis en cause voir déstabilisé sa sécurité, premier élément de base nécessaire pour son développement. Si le Continent Européen avait vécu l'époque des grandes croisades dont l'un des objectifs était la conquête de nouveaux territoires et par ricochet le gain de plus de ressources en faveur de ses peuplades, il n'en demeure pas moins que la garantie de la sécurité des Empires en était le but principal.
/ For thousands of years, the whole world has witnessed events which have put into question nay destabilized its security, the first basic element required for its development. If the European Continent had experienced the era of era of the great crusades for which one the objectives was the conquest of new territories and as a result the gain more resources for its peoples, the fact remains that the guarantee of security of Empires was the main objective.

Le continent africain pour sa part n'est pas resté en marge de ces événements quand on se réfère aux multiples guerres et invasions auxquelles s'adonnaient les puissants Empires et Royaumes du Continent Africain tels que les Empires du Ghana, du Mali, de Songhaï, les royaumes Zulu pour ne citer que ceux là, dans le souci de préserver ou d'améliorer les acquis qui seront tout de même menacés par l'insuffisance ou l'absence totale à l'époque de stratégies qui viseraient à la protection de ces peuplades contre d'éventuelles agressions extérieures.

Aussi, ces Empires africains disparaîtront progressivement avec l'invasion venue du nord par les arabes à travers des razzias pour la capture des hommes et des femmes devant servir d'esclaves.

Les grandes époques ayant contribué à l'affaiblissement ont vu émerger au détriment du développement socio – économique du continent africain la traite des « esclaves », la colonisation sous toutes ses formes, la participation de l'Afrique à la libération de l'Europe pendant la guerre de 1914-1918 et celle de 1939-1945 sous l'occupation du Nazisme aux cotés du colonisateur ainsi qu'aux différentes guerres de libération sous la légendaire dénomination de Tirailleurs Sénégalais.

Il ne serait pas erroné de mentionner les efforts pour l'émergence vers l'indépendance des pays africains dans les années 60 qui ont vu une multitude de pays accéder à leur souveraineté nationale mais qui malheureusement pour la plupart n'avaient

The African continent, on its part did not remain on the sidelines of these events when one refers to the multiple wars and invasions between the powerful Empires and Kingdoms of the African continent such as the Empires of Ghana, Mali, Songhai, the Zulu Empires to name but a few, the list being more exhaustive, with a view to preserving or enhancing the achievements that will however be threatened by the inadequacy or complete lack, at that time, of strategies aimed at protecting these peoples against possible external aggressions.

The African continent, on its part did not remain on the sidelines of these events when one refers to the multiple wars and invasions between the powerful Empires and Kingdoms of the African continent such as the Empires of Ghana, Mali, Songhai, the Zulu Empires to name but a few, the list being more exhaustive, with a view to preserving or enhancing the achievements that will however be threatened by the inadequacy or complete lack, at that time, of strategies aimed at protecting these peoples against possible external aggressions.

Moreover, these African Empires disappeared progressively with the northern invasion of Arabs through raids to capture men and women meant for slavery.

The great epochs that contributed to this weakening have witnessed the emergence, to the detriment of the socio-economic development of the African continent, of the «slave» trade, the colonization under all its forms, the participation

© Emmanuel PITA





Les présidents GOODLUCK, OUATTARA et GNASSINGBE devant la presse après l'une de leur rencontre dans le cadre de la CEDEAO.
Presidents GOODLUCK, OUATTARA and GNASSINGBE in front of the press after one of ECOWAS meeting.

pas hérité de structures économiques devant les rendre effectivement indépendants par rapport à la métropole.

Pour remédier à cet état de choses, les premiers dirigeants Africains ont pensé au lendemain de leur indépendance à la création d'un vaste regroupement qui a débouché sur la création de l'OUA puis de l'UA de nos jours dont l'un des objectifs était le regroupement des communautés Economiques en vue du renforcement de leurs plans d'actions qui couvrirait le continent africain tout entier, le cas de la Communauté Economique Africaine à travers une large intégration. Néanmoins, cette intégration économique n'a pas totalement atteint ses objectifs politiques et socio culturels laissant plutôt entrevoir de nombreux conflits beaucoup plus internes qu'externes.

L'espace sous régional africain n'est pas resté en marge de ces événements malheureux quand on se réfère à la guerre du Biafra, aux guerres civiles qui ont marqué le Liberia, la Sierra Leone en passant par la guerre de libération en Guinée Bissau ainsi qu'aux multiples coups d'Etat qu'ont connu de nombreux pays. Cette situation a considérablement affecté la stabilité ainsi que la sécurité de la sous-région et par osmose son développement économique et socioculturel vu que les multiples regroupements d'alors établis par les puissances coloniales (anglaise, française et portugaise) n'avaient pas pu surmonter les défis. Pour remédier à ce problème sur une base consensuelle, la CEDEAO est née par la signature du traité de Lagos le 28 mai 1975 grâce à l'impulsion du Général Gnassingbé Eyadema, Pré-

of Africans in the liberation of Europe under Nazi occupation during the two world wars of 1914 to 1918 and 1939 to 1945 alongside the colonial powers as well as the different wars of liberation under the legendary denomination of the Senegalese skirmish Contingent.

It would also be useful to mention the efforts for the rise to towards the independence of African countries in the 1960s which have seen a multitude of countries gain national sovereignty but unfortunately, most of them did not inherit economic structures that could make them actually independent in relation to the colonial master.

As a remedy to this kind of situation, the first African leaders, in the aftermath of their independence, thought of putting in place a large grouping which resulted in the creation of the OAU and AU one of the objectives of which was the establishment of Economic Communities in order to strengthen their action plans that would cover the whole of the African continent. An instance is the case of the African Economic Community which is established through a large integration. Nevertheless, this economic integration did not completely achieve its political and socio-cultural objectives. It has led to numerous conflicts which are much more internal than external.

The West African sub-region did not remain on the sidelines of these unfortunate events when one refers to the Biafran war, the civil wars in Liberia and Sierra Leone through →

→ sident du Togo et du Général Yakoubou GOWON, Président de la République Fédérale du Nigeria. L'objectif était de surmonter les barrières culturelles et historiques en vue d'établir une réelle intégration sous régionale. Il convient de noter que la CEDEAO qui comptait 16 membres à sa création en compte 15 de nos jours après le retrait de la Mauritanie en 1999.

Si le but de la Communauté visait à promouvoir la coopération et l'intégration dans la perspective d'une union économique de l'Afrique de l'Ouest en vue d'améliorer le niveau de vie de ses peuples, de maintenir et d'accroître la stabilité économique, de renforcer les relations entre les Etats membres et de contribuer au progrès et au développement du continent africain, il n'en demeure pas moins qu'une provision claire de structures de soutien de la paix n'était prévue dans les objectifs devant permettre d'atteindre le but susmentionné. Néanmoins, en se référant à l'Article 4 « Principes Fondamentaux » du traité révisé de la CEDEAO en date du 24 juillet 1993 signé à Cotonou au Bénin, en son paragraphe (e), il est mentionné : le maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité régionales pour la promotion et le renforcement des relations de bon voisinage.....

Cette phrase telle que stipulée ne saura suffir pour faire face à la problématique de règlement des situations conflictuelles dans l'Espace CEDEAO.

Intégration progressive des questions politiques de paix et de sécurité dans l'agenda de la CEDEAO

Le traité révisé de la CEDEAO, pour ce qui concerne la sécurité régionale mentionne en son Article 58 que les « Etats Membres s'engagent à œuvrer à la préservation et au renforcement des relations propices au maintien de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans la sous région. Il fallait en réalité créer et renforcer les mécanismes appropriés pour assurer la prévention et la résolution à temps des conflits en mettant en exergue des objectifs précis qui doivent concourir à atteindre ce but.

La mise en œuvre de la politique de ces objectifs avait véritablement privilégié la diplomatie vu qu'il s'agit avant tout de coopération politique, de la paix ainsi que de la stabilité sous régionale.

Ainsi, on voit clairement à travers les multiples missions de bons offices et d'assistance diplomatique que le Togo, sous l'égide de feu le Général Gnassingbé EYADEMA a entrepris auprès de plusieurs pays en vue d'alerter, de proposer des solutions d'approches ou même de mener des médiations. L'exemple de la crise Libérienne, Bissau Guinéenne en est une illustration.

Cet état de choses démontre clairement l'intégration progressive des questions politiques, de paix et de sécurité dans l'agenda de la CEDEAO.

L'institutionnalisation des Questions de paix et de Sécurité.

Les différentes médiations entreprises par la CEDEAO avaient sans nul doute permis de régler de nombreux problèmes mais non sans difficultés à cause de l'inexistence claire de structures adaptées dans le traité de la CEDEAO.

Il fallait donc agir et trouver des solutions appropriées. C'est dans cette perspective que les Chefs d'Etat et de Gouvernement réunis dans la capitale Togolaise sous la présidence en Exercice

the liberation war in Guinea Bissau as well as the multiple military coups that occurred in many countries. This situation has significantly impacted the stability as well as the security of the sub-region and consequently its economic and socio-cultural development, considering that the then multitudes of groupings established by colonial powers (English, French and Portuguese) could not take up these challenges. As a remedy to these challenges on a consensual basis, ECOWAS was established through the signing of the Treaty of Lagos on 28th May 1975 under the initiative of General Gnassingbe Eyadema, the then President of Togo, and General Yakubu Gowon, the then President of the federal Republic of Nigeria. The aim was to pull down the cultural and historical barriers in order to establish a real sub-regional integration. It is noteworthy that ECOWAS whose membership was 16 at its inception is now 15 after the withdrawal of Mauritania in 1999.

If the Community was aimed at promoting co-operation and for an economic union of West Africa in order to raise the standard of living of its peoples, maintain and increase economic stability, strengthen relations between member states and

contribute to the progress and development of the African continent, it remains also that a clear setting up of peacekeeping mechanisms was not provided for in view of the attainment of the above mentioned objective. Nevertheless, in reference to Article 4 «Basic Principles» of the revised ECOWAS Treaty dated 24th July 1993 signed in Cotonou, Bénin, in paragraph (e), it is mentioned that «regional peacekeeping, security and stability for promoting and strengthening good neighborly relations...».

Progressive integration of political questions of peace and security in ECOWAS agenda

The ECOWAS revised treaty, in the area of regional security, provides in its Article 58 that «Member states undertake to work for the preservation and strengthening of conducive to peaceful relations, stability and security in the sub-region» there was actual need to create and strengthen appropriate mechanisms to ensure the prevention and early resolution of conflicts by highlighting the precise objectives that must contribute

to the attainment of this aim.

The implementation of the policy of these objectives had given preeminence to diplomacy considering that it was, above all, about political co-operation, peace as well as sub-regional stability.

Thus, it is clearly seen through the multiple good office missions and diplomatic assistance that Togo, under the guidance of late General Gnassingbe Eyadema, has undertaken in many countries in order to alert, proffer solutions or even conduct mediations. The example of the Liberian and Bissau Guinean crisis is an illustration.

All this clearly shows the progressive integration of political questions of peace and security of the ECOWAS once again initiated by President Eyadema's efforts.

Institutionalization of peace and security questions

The different mediations undertaken by ECOWAS, particularly by the late President Eyadema, had no doubt permitted

La mise en œuvre de la politique de ces objectifs avait véritablement privilégié la diplomatie

The implementation of the policy of these objectives had given preeminence to diplomacy



Des casques bleus togolais dans le cadre des opérations de l'ONUCI. *Togolese peacekeepers under the operations of UNOCI*

du Togo adopteront le 10 décembre 1999, le Protocole relatif au Mécanisme de Prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité. La particularité de ce document était qu'il entrerait en vigueur immédiatement dès la signature par les Chefs d'Etat et de Gouvernement. Une volonté du Président Eyadema qui a été comprise et acceptée par ses pairs, une illustration du rôle du Togo dans le règlement des conflits dans l'espace CEDEAO.

Le Mécanisme du Protocole

Pour mieux comprendre le mécanisme de prévention de gestion de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité de la CEDEAO, il est nécessaire d'en décrire voire d'en analyser les grandes lignes et aussi d'en situer les rôles des Etats membres.

Il convient à cet effet de rappeler les termes de l'Article 2 du mécanisme (Principes) dans lequel mention est faite de l'attachement des Etats membres aux principes contenus dans les chartes de l'ONU et de l'UA, dans la déclaration universelle des Droits de l'homme et des peuples.

Les différents objectifs visés par le mécanisme à savoir la mise en œuvre des dispositions pertinentes de l'article 58 du traité révisé, le renforcement de la coopération dans le domaine de la prévention des conflits de l'alerte précoce des opérations de maintien de la paix, de la lutte contre la criminalité transfrontalière, le terrorisme international, la prolifération des armes légères et les mines anti – personnelles pour ne citer que ces deux objectifs qui témoignent réellement de l'approche d'une politique fiable de prévention et de règlement de crises.

A ce qui précède, il faudrait rappeler la nécessité de la promotion d'une coopération étroite entre les Etats membres dans les domaines de la diplomatie préventive ainsi que du maintien de la paix.

Tout en se dotant d'un instrument répressif mais tout de même comme solution ultime, le mécanisme n'a pas ignoré la diplomatie préventive à travers laquelle notre pays a joué un rôle de premier plan par l'envoi de missions de médiation, de concertation ou même de médiation entre les parties en conflits.

Les institutions du mécanisme

Les institutions du mécanisme s'articulent sur quatre points à savoir :

1. La Conférence
2. Le Conseil de Médiation et de Sécurité
3. La Commission

to settle many issues but not without challenges due to the existence of adapted clear appropriate structures in the ECO-WAS Treaty.

There is, therefore, need to act and find appropriate solutions. It is in view of this that the Heads of States and Governments meeting in the Togolese capital under the chairmanship of Togo adopted on 10th December 1999, the Memorandum of Understanding on the Mechanism of Conflict Prevention, management and Settlement, Peacekeeping and Security. The peculiarity of this document was that it was immediately implemented once signed by the Heads of States and Governments. A will expressed by President Eyadema and which was understood and accepted by his peers as an illustration of the role played by Togo in the settlement of conflicts in the ECO-WAS countries.

Mechanism of the protocole

To better understand the mechanism of prevention, management, settlement of conflicts, peacekeeping and security of ECOWAS, there is need to describe nay analyze the main points and also state the roles of member states.

In this regard, it is expedient to recall the terms of Article 2 of the mechanism (principles) in which mention is made of the commitment of member countries to the principles contained in the UN and AU charters and the Universal Declaration of Human and People's Rights.

The different objectives targeted in the mechanism notably the implementation of the relevant provisions of article 58 of the revised treaty, the strengthening of cooperation in the area of conflict prevention, of early alert of peacekeeping operations, the fight against cross border criminality, international terrorism, the proliferation of small arms and landmines to name but these two objectives which truly bears witness to the approach of a reliable policy of crisis prevention and settlement.

While putting in place a repressive instrument that would come all the same as an ultimate solution, the mechanism did not overlook the preventive diplomacy through which our country played the major role through the sending of mediation and consultation missions or even missions of mediation between parties in conflict.

The mecanism Institutions

The institutions of the mechanism revolve around four points namely:

→ 4. Toute autre institution créée par la Conférence.
En analysant les fonctions de ces institutions et en particulier celles du Conseil de Médiation et de Sécurité, il est aisé d'affirmer sans se tromper que le mécanisme doté par la Communauté d'un instrument clair lui permet de cerner ou du moins d'apporter des solutions d'approche au règlement des situations de crises.

Aussi, le Conseil

- (a) Décide toutes questions relatives à la paix et à la sécurité ;
- (b) Décide et met en œuvre les politiques de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de sécurité ;
- (c) Autorise toutes les formes d'intervention et décide notamment du déploiement des missions politiques et militaires ;
- (d) Approuve les mandats et les termes de référence de ces missions ;
- (e) Révise périodiquement ces mandats et termes de référence en fonction de l'évolution de la situation ;
- (f) Sur recommandation du Secrétaire Exécutif nomme le Représentant Spécial du Secrétaire Exécutif et le Commandant de la Force.

Les efforts diplomatiques initiés par le Togo

Le Togo a largement joué sa partition dans la Diplomatie préventive dans le cadre de la mise en œuvre du Mécanisme en s'engageant dans la prévention et la gestion pacifique des conflits et autres crises dans l'espace CEDEAO. Il suffit de se référer aux efforts de médiation préventive en Guinée Bissau, Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire etc.

La contribution du Togo aux efforts Militaires et de sécurité initiés par la CEDEAO

Le Togo a exprimé sa grande marque de solidarité avec des pays en conflits en déployant au risque de leur vie des troupes des Forces Armées Togolaises et de sécurité dans les missions de maintien de la paix dans l'Espace CEDEAO. Il s'agit de contribuer au retour de la paix en Guinée Bissau, au Libéria, en Côte d'Ivoire et au Mali. Les mandats de ces missions tout en se situant dans le cadre d'une mission de maintien de la paix avaient dans certains cas, l'impérieuse mission d'imposition de la paix.

Pour mémoire, le Togo a le plus souvent déployé ses forces au niveau du bataillon et dans les crises Bissau Guinéenne et Ivoirienne, commandé la Force. Il est évident que de tels efforts de déploiement des Forces entrepris par notre pays ne sauraient ignorer les conséquences financières.

La contribution financière du Togo dans la mise en œuvre du mécanisme.

Nul besoin de rappeler que le Togo, à l'instar de ses pairs de l'espace CEDEAO contribue financièrement et ce, de façon régulière au budget de la Communauté par le truchement du prélèvement communautaire.

La contribution du Togo au financement des activités de la

1. the Conference
2. the Mediation and Security Council
3. the commission
4. any other established institution

By analyzing the functions of these institutions and especially those of the Council of Mediation and Security, it is easy to state without any risk of contradiction that the clear instrument put in place by the community enables it to understand or at least suggest potential solutions to the settlement of crisis solutions.

Thus the council:

(a) decides on any questions pertaining to peace and security; (b) decides and implements the policies of prevention, management, settlement of conflicts, peacekeeping and security;

(c) authorizes all forms of intervention and decides notably on deployment of political and military missions;

(d) approves the mandates and the terms of reference of these missions;

(e) periodically revises these mandates and terms of reference in relation to the evolution of the situation;

(f) appoints, on recommendation from the Executive Secretary, the Special Representative of the Executive Secretary and the Force Commander.

The diplomatic efforts initiated by Togo

Togo has greatly played its role in the preventive diplomacy under the implementation of the Mechanism by engaging in the prevention and peaceful management of conflicts and others crisis in ECOWAS space. It is enough to refer to the preventive mediation efforts in Guinea Bissau, Sierra Leone, Liberia, Cote d'Ivoire etc...

The contribution of Togo to the military and security efforts initiated by ECOWAS

Togo has expressed its mark of solidarity with countries in conflict by deploying at the peril of their lives troops of the Togolese Armed Forces and Security in peacekeeping missions in the ECOWAS space. It was about contributing to the return of peace in Guinea Bissau, Liberia, Cote d'Ivoire and Mali. The mandates of these missions while taking place under

a peacekeeping mission had in some cases the imperative mission of peace imposition.

As a reminder, Togo has most of the time deployed its forces at the level of a battalion and in the Bissau Guinean and Ivorian crisis, commanded the Force.

It is obvious that financial implications cannot be ignored in such efforts of forces deployment undertaken by our country.

The financial contribution of Togo in the implementation of the mechanism

It's needless to recall that Togo, just as other ECOWAS member states, contributes financially and on a regular basis to the Community Budget through community levies.

Le Togo a exprimé sa grande marque de solidarité avec des pays en conflits en déployant au risque de leur vie des troupes des Forces Armées Togolaises

Togo has expressed its mark of solidarity with countries in conflict by deploying at the peril of their lives troops of the Togolese Armed Forces



mise en œuvre du Mécanisme a eu qu'on le veuille ou non un coût financier important dont notre pays a eu à faire face. L'équipement, l'entraînement ainsi que la projection des troupes sur les différents théâtres ont relevé de l'entière responsabilité de notre pays.

Des chiffres pourraient être obtenus par le biais des Ministères de la Défense ou des Finances.

Les intérêts du Togo dans la mise en œuvre de ce mécanisme.

L'engagement ainsi que la présence du Togo dans les activités de promotion de la paix et de la sécurité contribuent au rayonnement de la diplomatie togolaise et en conséquence à la promotion de ses intérêts.

Le Togo bénéficie ainsi dans l'Espace CEDEAO du respect qui lui est dévolu ainsi que de l'aisance de ses ressortissants à circuler et voir s'installer dans les différents pays de la CEDEAO sans contraintes majeures.

Les intérêts de notre pays sont également la confiance faite à nos dirigeants auxquels sont confiés la présidence d'institutions comme la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), le Conseil de l'Entente et au delà l'acceptation des contingents Togolais au Darfour, en Centrafrique etc.

Pour mémoire, cette confiance faite au Togo a permis son élection au Conseil de Sécurité des Nations Unies ainsi que sa présence dans plusieurs organisations telles que la Cour Pénale Internationale (CPI) pour le Rwanda, le Conseil Economique et Social des Nations Unies.

C'est le lieu de repenser dans le sens du renforcement de la présence diplomatique du Togo à Abuja, siège de la Commission de la CEDEAO mais en même temps du pays économiquement puissant de la CEDEAO.

Conclusion

Le fort engagement du Togo en faveur de la paix de la Sécurité et de la Stabilité dans la région comporte d'énormes contributions lesquelles expliquent l'élan de Solidarité dont ont fait preuve les Etats de la région. Le Bénin et le Niger n'ont pas hésité à l'époque à emboîter le pas du Togo en envoyant des troupes en Guinée Bissau pour le maintien de la paix.

Aussi, outre le respect ainsi que la confiance qui lui sont dévolues par les pays de la sous région voire du monde tout entier, son engagement dans la mise en œuvre du Mécanisme a permis la promotion d'une meilleure intégration sous régionale de ses concitoyens donc de ses intérêts.

Recommandations

Aussi, si l'approche de l'exercice ci-dessus déclinée tant sur la forme que la substance est acceptée comme devant guider l'élaboration d'un « dossier de fond » y afférent, il conviendrait alors de reconnaître que cela dépasse largement ces compétences uniques de l'Ambassade du Togo au Nigeria et ferait intervenir d'autres acteurs ou institutions comme la Direction des Affaires Politiques à la Centrale, elle même, le Ministère de la Défense, le Ministère en Charge des Finances ainsi que des personnalités ayant eu l'expérience des différentes interventions du Togo dans le domaine de la promotion de la paix dans l'espace CEDEAO en particulier et dans le monde en général.



Photo de famille des chefs d'Etat des pays membres de la CEDEAO. Photo of the Heads of State of ECOWAS

The contribution of Togo in financing the activities of the implementation of the Mechanism has, whether we want or not, an important financial costs which our country had to face. The equipments, training as well as the projection of troops on different fronts were entirely under the responsibility of our country.

Figures in this regard can be obtained through the Ministry of Defense or Finance.

The interests of Togo in the implementation of this mechanism

The commitment as well as the presence of Togo in the activities of peace and security promotion contributes to the shining forth of the Togolese diplomacy and consequently to the promotion of its interest.

Thus, Togo enjoys the respect due to the country within the ECOWAS member countries as well as the ease of its nationals in moving and settling in different ECOWAS countries without any major constraints.

The interests of our country are also the confidence enjoyed by our leaders to whom is entrusted the chairmanship of institutions such as the ECOWAS Bank of Investment and Development (EBID), the Economic and Monetary Union of West Africa (UEMOA), the Council of Understanding and beyond this the acceptance of Togolese contingents in Darfur, in the Central African Republic etc...

As a reminder, this confidence in Togo has enabled its election in the UN Security Council as well as its presence in the International Criminal Court (ICC) for Rwanda, the Economic and Social Council of the United Nations.

There is therefore need to rethink in the sense of strengthening the diplomatic presence of Togo in Abuja, headquarters of the ECOWAS Commission but at the same time capital of the economically powerful country of ECOWAS.

Conclusion

The strong commitment in favour of peace, security and stability in the region comports enormous contributions which explains the outpouring of solidarity exhibited by the states of the region. Benin and Niger republics did not hesitate then to follow the steps of Togo by sending troops to Guinea Bissau for peacekeeping.

Moreover, beside the respect as well as the confidence accorded to Togo by countries of the sub-region, nay of the whole world, Togo's commitment to the implementation of the mechanism has enabled the promotion of a better sub-regional integration of its nationals and so of its interests.

Interview de M. André Johnson Ministre de l'Environnement et des Ressources forestières

Propos recueillis par la Direction
de la Communication et de la
Documentation (DCD)

*Interviewed by the Department
of Communication and
Documentation*



Interview of Mr. André Johnson, the Minister of the Environment and Forestry Resources

Monsieur André JONHSON

Mister André JONHSON

Ministre de l'Environnement et des Ressources forestières
Minister of the Environment and Eorestory Resources

Dans le cadre de la journée internationale de la faune et de la flore sauvages, et suite à la saisie d'une importante quantité d'ivoire au port Autonome de Lomé, une équipe de DIPLOMAG s'est approchée du Département de l'Environnement et des Ressources forestières pour en savoir plus, sur les enjeux de la protection de la flore et de la conservation de la faune sauvage au Togo. / In the context of the International Wildlife Day and in the wake of the seizure of an important quantity of ivory at the Lomé Port Authority, a DIPLOMAG team went to the Department of the Environment and Forestry Resources for more information about the challenges linked to the protection of the flora and the preservation of the wild fauna in Togo.

Diplomag-Togo : quel aspect présente aujourd'hui la faune togolaise ?

Ministre André Johnson : Aux termes de l'article 69 du code forestier du 19 juin 2008, « la faune sauvage » est constituée des animaux sauvages vivant en liberté dans leur milieu naturel ou dans des aires et périmètres aménagés.

Les animaux sauvages sont répartis en trois catégories suivant leur statut de conservation :

- intégralement protégés ;
- partiellement protégés ;
- non protégés.

De 1970 à 1980, la faune sauvage a fait de notre pays, une référence en Afrique de l'Ouest en matière de conservation de la biodiversité et par conséquent entraîné un développement fulgurant du tourisme togolais.

Malheureusement, dans la décennie 90, la faune sauvage est mise à mal à travers le non-respect des limites des aires protégées par les populations riveraines et le développement accru du braconnage. Aujourd'hui, beaucoup d'efforts sont faits, sous les auspices du gouvernement pour relever ce défi.

D.T. : quelles sont les principales raisons qui concourent à la disparition des espèces animales au togo et quelles sont les espèces les plus menacées d'extinction ?

M.A.J. : La disparition des espèces de faune est essentiellement due à l'envahissement des aires protégées par les populations. Cela s'explique par l'accroissement démographique nécessitant plus d'espaces habitables et arables.

Au cours de ces dernières années on assiste à plusieurs formes d'atteintes aux aires protégées, entre autres, la coupe anarchique de bois, les feux de végétation, le prélèvement des animaux, etc. Ce fléau est à l'origine de la fragmentation des habitats et donc de la rupture de la circulation des animaux dans le cadre du cycle biologique qu'impose leur survie.

Les espèces les plus rares dans les écosystèmes togolais sont, entre autres, le bongo qui avait été très longtemps vu dans le parc national de Fazao-Malfakassa, et qui a disparu, depuis plus d'une vingtaine d'années.

A cela, il faut ajouter le groupe des carnassiers inclus le lion, la hyène, le léopard, le guépard, le chat doré et le lycan.

Il y a également les grandes échasses dans le complexe Oti-Kéran/Mandouri, la grue couronnée, le jabirus du Sénégal, la spatule etc. Les autres taxons, constitués du messager serpenteaire et de la pintade à poitrine blanche sont également menacés. Les lamantins et les hippopotames ne sont pas épargnés du fléau.

Mais l'espèce phare pour la conservation de la biodiversité en Afrique, est l'éléphant d'Afrique, hyper menacé.

D.T. : que faites-vous alors, monsieur le ministre, pour inverser la tendance ?

M.A.J. : La notion de protection implique le processus qui tend à assurer la conservation et l'enrichissement qualitatif et quantitatif des animaux, des espèces sauvages vivant naturellement dans le pays, aussi bien sur les surfaces relevant du domaine



public que sur celles appartenant aux particuliers.

Les mesures prises à cet effet sont, entre autres :

La constitution et l'entretien des aires protégées telles que définies dans le code forestier : « zone géographique délimitée sur terre ou en mer, nommément désignée, réglementée et gérée par des moyens appropriés et spécialement vouée à la conservation de la diversité biologique, des ressources naturelles ou culturelles associées ».

Les aires protégées sont soumises à un régime juridique selon leur catégorie et à des dispositions particulières. Elles sont regroupées en six catégories :

1. les réserves naturelles intégrales ou scientifiques ;
2. les parcs nationaux ;
3. les monuments naturels ;
4. les réserves de gestion des habitats ou des espèces ;
5. les zones de nature sauvage, paysages protégés (terrestres ou marins) ;
6. les zones protégées de gestion de ressources naturelles.

l'élaboration d'un programme visant la sécurisation de 578000 hectares d'aires protégées afin d'assurer la conservation de la diversité biologique. Dans cette dynamique un accent particulier est mis sur les populations d'éléphants qui constituent pour le Togo un élément phare de sa politique de conservation des ressources naturelles fauniques.

La protection intégrale ou partielle des espèces animales rares ou menacées d'extinction.

La limitation de l'exercice de la chasse notamment la protection des femelles et des jeunes, des œufs et couvées, interdiction de chasser de nuit, fixation de période de fermeture, limitation des tableaux de chasse, limitation des nombres des armes ou de l'emploi de certaines armes.

L'interdiction de l'usage de certains moyens de chasse notamment, les véhicules à moteur terrestres ou aériens, feux encerclants, lumières éblouissantes, poisons, explosifs détonants sont synonymes, de stupéfiants ou de détonants.

L'accroissement de la sensibilisation incluant l'éducation globale de la population, l'enseignement aux différents degrés de cours ainsi que les médias (radios et télévisions) sur l'importance de la protection de la nature.



Photo des trafiquants d'ivoires arrêtés. *Photo of ivory traffickers arrested.*

D.T. : quelles sont les actions concertées avec les pays voisins ?

M.A.J.: Les actions concertées avec les pays voisins concernent la gestion du Complexe W du Niger, Arly du Burkina-Faso, Pendjari du Bénin et Oti-Kéran-Mandouri du Togo dans la partie nord du pays et au sud le projet transfrontière de la réserve de biosphère de Djamé intégrant la gestion de l'aire protégée de Togodo au Togo et de Djamé au Bénin.

Cette coopération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord signé le 16 mars 2012 entre le Togo et le Bénin en matière de conservation des ressources naturelles.

Elle répond ainsi à la politique de régionalisation prônée par l'UEMOA. Entre le Togo et le Ghana, les discussions sont avancées pour la gestion concertée du Parc National de Fazao-Malfa-Kassa du Togo et le Parc National de Kyabobo au Ghana.

Ces diverses initiatives bilatérales et multilatérales permettent d'assurer le cycle biologique des grands mammifères de la sous-région ouest africaine.

D.T. : quelles sont les actions menées en synergie avec les populations pour combattre le braconnage ?

M.A.J.: Depuis 1990, le Gouvernement Togolais s'est rendu à l'évidence de la nécessité d'œuvrer de concert avec les populations pour une gestion durable des ressources naturelles du pays, notamment la faune et la flore. Pour ce faire, les impératifs de conservation de la diversité biologique et du développement socio-économique et culturel ont été pris en compte.

Dans l'application de cette nouvelle stratégie, plusieurs actions ont été menées à savoir :

L'appui à l'organisation par des populations riveraines des aires protégées prioritaires du pays. A ce titre plus de 80 Associations villageoises de gestion participative ont été créées. Ces dernières ont la charge d'apporter leur contribution à la sauvegarde des ressources de leur terroir, de servir de relais en matière de sensibilisation des populations ou habitants.

D.T. : quels sont les impacts du trafic d'ivoire sur l'environnement ?

M.A.J.: Du milieu du 19^{ème} siècle jusqu'en 1930, le monde a connu une réduction considérable des pachydermes. En effet, plus de 4 millions d'éléphants ont été abattus et exportés au cours de cette période. Le phénomène du braconnage s'est considérablement accru et plus de deux millions d'éléphants ont été abattus entre 1970 et 1989.

Les éléphants constituent un facteur important dans la conservation de la diversité biologique. Les menaces dont ils font l'objet ne sont pas sans conséquences sur l'environnement.

Il s'agit entre autres de :

- risque de disparition de l'espèce en raison de la longueur de son cycle de reproduction (24 mois) ;
- perte de la diversité biologique avec pour effets, les changements climatiques, les catastrophes naturelles, les inondations, la désertification dans la mesure où les éléphants inter-

→ viennent dans la restauration des habitats.

Par ailleurs, il faut noter qu'au point de vue culturel et thérapeutique, les éléphants occupent une place importante dans la médecine traditionnelle et la civilisation des peuples.

D.T. : quel est le rôle des éléphants dans les écosystèmes ?

M.A.J.: Par définition, un écosystème est un ensemble dynamique d'organismes vivants (plantes, animaux et micro-organismes) qui interagissent entre eux et avec le milieu (sol, climat, eau, lumière) dans lequel ils vivent.

Chaque composante d'un écosystème a un rôle à jouer. De la microfaune à la macrofaune, les éléments constitutifs d'un écosystème interagissent.

Les éléphants jouent un rôle fondamental dans la restauration des habitats. En effet, au cours de leur déplacement ils ingurgitent les fruits, happent les écorces des arbres, paissent dans les pâturages. Les éléphants sont friands des fruits de karité, de néré, de rônier détarium, de manguier, etc.

Le passage des fruits dans le système digestif de cette espèce, affine les coques dures et facilite leur germination. Les graines contenues dans leurs excréments, acquièrent un pouvoir de germination très élevé.

D.T. : quels sont les efforts entrepris par le Togo en matière de lutte contre le trafic illégal d'ivoire ?

M.A.J.: Bien que le Togo ne soit pas un pays producteur d'ivoire, il sert de plaque tournante c'est-à-dire un espace ou un lieu de stockage et de transit de ce produit.

De 2007 jusqu'à nos jours, le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières a effectué plusieurs cas de saisies d'ivoire. Les plus importants qui ont fait l'objet de médiatisations et de poursuites judiciaires sont celles opérées courant de l'année 2013 jusqu'à janvier 2014. Il s'agit notamment de la saisie de :

- 26 articles en ivoire (14 bracelets, 8 médailles, 2 bagues et une paire de boucles d'oreille, le 15 janvier 2013, à Lomé ;
- Une sculpture de lion en ivoire de 0,26 kg, le 16 avril 2013, à Lomé ;
- 1148 pointes d'ivoire (2183, 2 kg saisies le 18 Juillet 2013 à Hong Kong hors du territoire ;

- 700,50 kg d'ivoires, le 6 août 2013 à Lomé ;

- 25 kg d'ivoires saisis le 6 et 7 août 2013, à Lomé.

- 1689,45 kg et (2162, 3) kg d'ivoires, successivement saisis les 23 et 29 janvier 2014 au Port Autonome de Lomé (PAL), soit un total de 3851,75 kg. Ces ivoires ont été dissimulés dans 266 grumes à destination du Vietnam.

Les différentes saisies ainsi opérées par le Togo mettent en exergue la volonté manifeste du Gouvernement togolais de contribuer, non seulement à l'échelle régionale à la conservation de la diversité biologique, mais aussi à la sécurité quand on sait que le trafic d'ivoires est source de financement du terrorisme et de beaucoup d'autres activités criminelles.

D.T. : que fait le gouvernement avec les ivoires saisis et surtout comment lutte-t-il contre le braconnage ?

M.A.J.: Une première option serait de brûler le stock d'ivoires dans le but de décourager totalement les auteurs et complices de ces trafics illicites. Il y a aussi la nécessité de les conserver dans un musée à but éducatif et culturel.

Pour faire face à ce fléau plusieurs mesures ont été prises par le Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières. Il s'agit, entre autres, de :

La mise en place d'un comité interministériel ad hoc de suivi du trafic d'ivoire ;

Le renforcement du système de contrôle des produits forestiers au niveau des postes frontaliers, notamment à l'Aéroport International Gnassingbe Eyadéma (AIGE) et au Port Autonome de Lomé (PAL) par l'utilisation d'un camion scanner pour le contrôle ;

La formation, en partenariat avec une ONG de la place, du personnel forestier en service dans les différents postes de contrôle à Lomé et ses environs sur les techniques de dissimulation utilisées par les trafiquants ;

L'identification et la sensibilisation des acteurs de base impliqués dans le commerce de spécimens d'animaux sauvages sur la législation en vigueur au Togo.

Dans le but de procéder à l'analyse scientifique des spécimens saisis et de remonter à leur origine, le Gouver-

nement togolais a développé un partenariat avec les Etats-Unis. Ce partenariat a permis le prélèvement et l'exportation des échantillons d'ivoire saisis en vue d'une analyse ADN. Il est également attendu la collecte des données sur les éléphants du Togo et une formation des universitaires sur les techniques de prélèvement et d'analyse des spécimens d'animaux sauvages.

D.T. : quel est le contenu des déclarations des conférences internationales auxquelles le Togo a participé ?

M.A.J.: Le gouvernement n'a pas limité ses actions au niveau interne et sous-régional notamment avec les pays voisins. Il a également participé à diverses Conférences relatives à la lutte contre le trafic illégal des espèces de faune sauvage. Il s'agit entre autres :

- du Sommet de l'Élysée tenu les 6 au 7 décembre 2013 auquel, le Togo a été représenté au plus haut niveau. A l'issue du Sommet, une déclaration dite de l'Élysée a été adoptée. Elle insiste sur le renforcement de la coopération en matière d'application des règles de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Elle appelle également la communauté internationale à agir sans délai pour mettre fin au trafic illégal d'espèces de faune sauvage.

- de la Conférence de Londres sur le commerce illégal de la faune sauvage, tenue les 12 et 13 février 2014 à Londres au Royaume Uni, à l'issue de laquelle il a été adopté une déclaration dite « Déclaration de Londres sur le commerce illégal de la faune sauvage ». Cette conférence fait suite à celle de Paris et appelle vivement les Etats à renforcer la coopération sous-régionale et internationale pour la gestion concertée des ressources fauniques transfrontalières et à développer les campagnes de sensibilisation sur la conservation de ce patrimoine mondial. Elle a également entériné le souhait des Etats de voir nommer un représentant spécial pour les crimes fauniques auprès du Secrétaire général des Nations Unies.

D.T. : quelle est aujourd'hui l'image du Togo vis-à-vis de la communauté



internationale dans la lutte contre le braconnage?

M.A.J.: La communauté internationale et les partenaires bilatéraux et multilatéraux se sont beaucoup félicités des efforts et surtout des stratégies mises en œuvre par le Gouvernement togolais pour faire face au fléau du trafic illicite des espèces de faune et de flore sauvage. La reconnaissance de ces efforts s'est traduite par :

Election du Togo le 7 novembre 2013 à Nairobi au sein du Conseil Consultatif du Comité d'Interpol pour le respect et l'application des lois environnementales (environmental compliance and enhancement committee-ECEC) ;

Félicitations du département d'Etat américain suite à la saisie de 700,50 kg d'ivoire du 6 août 2013 à Lomé ;

L'intégration du Complexe Oti-Kéran-Mandouri dans le Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE) ;

Félicitations du Togo par l'UEMOA lors de l'atelier régional sur l'élaboration d'un plan d'action d'urgence de lutte anti braconnage dans le complexe W, Arly, Pendjari et Oti-Kéran/Mandouri (WAPO) et la validation du schéma directeur régional d'aménagement et de gestion concertée dudit complexe, tenu du 16 au 20 septembre 2013 à Ouagadougou ;

Engagement des partenaires bilatéraux et multilatéraux (PNUD, PNUE, Interpol basé à Lyon en France, le Secrétariat Général CITES, l'OING LAGA, l'Ambassade des Etats-Unis etc.) à appuyer le Gouvernement à travers ses structures impliquées dans la lutte contre la criminalité environnementale dans un cadre intégré.

D.T. : votre dernier mot monsieur le ministre ?

M.A.J. : Je voudrais remercier DIPLOMAG-TOGO pour l'occasion qui m'est offerte pour parler de ce fléau très dangereux pour notre pays.

Le Président de la République S.E.M. Faure Essozimna GNASSINGBE nous montre la voie à suivre, il nous revient de l'épauler pour que le Togo devienne un exemple dans notre sous-région africaine.



Diplomag-Togo: what does the togolese fauna look like today?

Honourable Minister André Johnson: Under article 69 of the Forestry Law of 19th June 2008, "the wild fauna"

includes wild animals living freely in their natural environment or within especially reserved areas and perimeters.

The wild animals are separated in three categories on the basis of their preservation statuses:

fully protected;
partially protected; and
non-protected.

From 1970 to 1980 the wild fauna made our country a reference in West Africa in matters of biodiversity preservation and consequently generated a wonderful development of tourism in Togo.

Unfortunately, in the 1990s, the wild fauna encountered difficulties due to the non-respect by the neighbouring populations of the border lines of the protected areas, which resulted in an increase in poaching. Today, a lot of efforts are being made under the sponsorship of the government to take up the challenge.

D.T. : What are the key reasons behind the extinction of animal species in Togo and which are the most threatened species?

M.A.J.: The disappearance of fauna species is to be essentially traced back to the invasion of the protected areas by human populations. This may be accounted for by the demographic growth and the need for more space for housing and agriculture.

Over the past few years we have been witnessing several forms of negative impact on the protected areas, notably the lawless felling of trees, wood fires, the hunting of animals, etc. This problem lies behind the fragmentation of the habitat and therefore of the blocking of the animals' movement in the context of the biological cycle upon which their survival depends. The rarest species in Togo's ecosystem are, among others, the bongo which for a long time was seen in the national Fazao-Malfakassa park and which had died out more than twenty years ago.

To this should be added the group of carnivorous animals including the lion, the hyena, the leopard, the cheetah, the golden cat and the lycan.

There are also the long-legged birds in the Oti-Kéran/Mandouri area, the crowned crane, the Senegalese jabirus, the spatula and many more. The other taxons, constituted by the serpent eater bird and the Guinea fowl with a white chest are also under threat. The manatee and the

hippopotamus are not safe either. But the leading species for the biodiversity preservation in Africa is the African elephant which is extremely threatened.

D.-T.: What are you doing then, honorable minister, to curb the trend?

M.A.J.: The notion of protection implies the process which aims at ensuring the preservation along with both the qualitative and quantitative enrichments of the animals, the wild species living naturally in the countryside as well as across the relevant territories of the public domain and those belonging to private individuals.

The measures taken in this respect are, among others:

the establishment and the maintenance of the protected areas as are defined in the Forestry Law: "geographical zones defined on land or at sea, designated by name, regulated and managed through adequate means and specially devoted to the preservation of biological diversity, of natural or culturally associated resources".

The protected areas are subjected to a piece of legislation on the basis of their category and of particular provisions. They are regrouped in six (6) categories:

1. the fully natural or scientific reserve;
2. the national zoological parks;
3. the natural monuments;
4. the reserves linked to the management of habitats or species;
5. the wildlife zones, protected landscapes (on the land or at sea);
6. the protected zones of natural resources management.

The drafting of a programme aiming at securing 578,000 hectares of protected areas in order to ensure the preservation of biological diversity. As part of this dynamics a key emphasis is placed on the elephant population which constitutes, for Togo, a leading element of its policy of natural fauna resources preservation.

The full or partial protection of rare animal species or those threatened with extinction.

The limitation on the practice of hunting notably the protection of female and young animals, eggs and broods, the ban on night hunting, the imposition of non hunting periods, the limitation on the number of animals to be hunted, and on the number of weapons or the use of certain rifles.



→ The ban on the use of certain hunting equipments such as land or air vehicles equipped with engines, fire circles, dazzling light; poisons and high explosives are synonymous with drugs and explosive mixtures.

The increment in sensitization including the comprehensive education of the population, the teaching of appropriate courses in the importance of nature protection to the different school systems as well as the media (radio and television).

D.T. : What are the joint actions that you are considering taking together with the neighbouring countries?

M.A.J.: The joint actions undertaken so far with the neighbouring countries have to do with the management of the W Complex of Niger, Arly of Burkina-Faso, Pendjari of Benin and Oti-Keran-Mandouri of Togo in the northern part of the country and, in the South the trans-border project of the Djamé biosphere reserve incorporating the management of the protected area of Togodo in Togo and Djamé in Benin.

This co-operation is part of the implementation of the agreement signed on March 16th, 2012 between Togo and Benin in matters of natural resources preservation.

It is, thus, in compliance with the regionalisation policy envisaged by the West African Monetary Union (WAMU).

Between Togo and Ghana many discussions have been held in view of the joint management of the Fazao-Malfakassa national zoological park and the Kyabobo national zoological park in Ghana.

The various bilateral and multilateral initiatives permit to secure the biological cycle of the big mammals in the West African sub-region.

D.T. : What actions are undertaken in synergy with the population to combat poaching?

M.A.J.: Since 1990 the Togolese government has realised the need to work jointly with the population for a sustainable management of the country's natural resources, notably the fauna and the flora. In this respect, the urges to preserve the biological diversity and the social economic and cultural aspects of development have been taken into account.

In the course of the implementation of this new strategy, several actions have been conducted, namely:

The assistance to the resident populations in order to help them organise around protected priority areas of the country. In this respect, over 80 participatory village management associations have been established. They are responsible for bringing their contribution to the safeguarding of the resources of their territory, acting as a relay when it comes to sensitizing the populations or the inhabitants.

D.T. : What are the impacts of ivory trafficking on the environment?

M.A.J.: From the mid- 19th century up to the 1930s the world has experienced a considerable decrease in pachyderms. As a matter of fact, more than 4 million elephants have been hunted down and exported over that time period. The poaching phenomenon has constantly been on the rise and over 2 million elephants were shot dead between 1970 and 1989.

Elephants constitute a key factor in the biological diversity preservation. The threats to which they are subjected are not without consequences for the environment.

These threats include:

the risk of the species' extinction due to the length of its reproduction cycle (24 months);

the decrease in the biological diversity, which entails climate changes, natural catastrophes, floods, desertification to the extent that the elephants intervene in the habitat restoration.

Besides, it should be noted that from a cultural and therapeutical stand point, elephants hold an important place in traditional medicine and in the peoples' civilization.

D.T. : What role do elephants play in the ecosystems?

M.A.J.: By definition an ecosystem is a dynamic set of living organisms (plants, animals and micro-organisms) which interact with each other and with the environment (soil, climate, water, light) in which they live.

Each ecosystem's component has a role to play. From the micro-fauna up to macro-fauna, the constituent elements of an ecosystem interact with each other.

Elephants play a basic role in the habitat restoration. Indeed, in the course of their movements they eat up the fruits, snap up the tree barks, and graze in pastures. Elephants are

fond of the fruits of shea, *néré*, *ronier*, mango tree etc.

The transit of these fruits through the digestive tube of this species affects the strong skiffs and facilitates their germination. The grains contained in their excreta acquire a very high germination power.

D.T. : What efforts are put in place by Togo when it comes to the struggle against illicit ivory trafficking?

M.A.J.: Although Togo is not an ivory producing country, it serves as a hub, i.e. a storage and a transit place for this produce.

Since 2007 the Ministry of the environment and forestry resources has been responsible for several cases of ivory seizure. The most important ones which were in the media or taken to court are those undertaken throughout the year 2013 up to January 2014. These include notably the seizure of :

26 ivory pieces (14 bracelets, 8 medallions, 2 rings and a pair of earrings) on 15th January 2013 in Lomé;

A carving of a lion in ivory of 0.26 kilogramme, on 16th April 2013, in Lomé;

1,148 average pieces (2,183.2 kilogrammes seized on 18th July 2013 in Hon Kong outside the territory;

700.5 kilogrammes of ivory on 6th August 2013 in Lomé;

25 kilogrammes seized on 6th and 7th August 2013 in Lomé;

1,689.45 kilogrammes and (2,162.3) kilogrammes of ivory seized successively on 23rd and 29th January 2014 at the Lomé Port Authority, i.e. a total amount of 3,851.75 kilogrammes.

These ivories were hidden under a cargo of 266 timbers being shipped to Vietnam.

The different seizures thus undertaken by Togo highlight the clear willingness of the Togolese government to contribute, not only at the regional level, to the biological diversity preservation but also to security when one knows that ivory trafficking is a source of funding for terrorism and many other criminal activities.

D.T. : What is the government doing with the seized ivories and most of all how is it struggling against poaching?

M.A.J.: One first option would be to burn down the collected ivories in view of totally discouraging the illicit traffickers and their accomplices. There is also the need to preserve



them in a museum for educational and cultural purposes.

In order to take up this challenge, several measures have been taken by the Ministry of the environment and forestry resources. These measures include:

an inter-ministerial taskforce responsible for the monitoring of ivory trafficking;

the reinforcement of the forestry product monitoring system at the border posts, notably at the Gnassingbe Eyadema international Airport and at the Lomé Port Authority through the utilisation of a scanner truck for the checking;

the training, in partnership with one local NGO, of the forestry personnel working at the different checking posts in Lomé and its greater area on the dissimulation techniques used by the traffickers;

the identification and sensitisation of the basic stakeholders involved in the trade in wild animal species to the law in force in Togo.

In view of conducting a scientific analysis of the seized specimens and to trace them back to their origin, the Togolese government has developed a partnership with the United States. This partnership has permitted both the collection and the exportation of samples of ivory seized in view of DNA analyses. We also expect to collect data on the elephants of Togo and a training of university scholars on the techniques of collection and analyses of wild animal specimens.

D.T. : What is the content of the declarations of the international conferences in which Togo has participated?

M.A.J.: The government has not restricted its actions to the internal and sub-regional levels notably with the neighbouring countries. It has also participated in different conferences relating to the struggle against illicit trafficking of wild fauna species. These include:

the Elysée Summit held on 6th and 7th December 2013 at which Togo was represented at the highest level. At the end of this Summit the Elysée declaration was adopted. It insists on the reinforcement of co-operation when it comes to implementing the preservation rules on the international trade in wild fauna and flora spe-

Photo des ivoires saisies par les Autorités togolaises. Photo of ivories seized by the Togolese authorities.



© MERF-Togo

cies threatened with extinction (CITES). It also appeals to the international community to quickly take actions in order to put an end to wild fauna species illicit trafficking.

the London conference on illegal trade in wild fauna held on 12th and 13th February 2014 in London, United Kingdom, at the end of which was adopted a document referred to as "The London Declaration on the illegal trade in wild fauna". This conference was a follow up to the one held in Paris and strongly invites the states both to reinforce sub-regional and international co-operation for the joint management of trans-border fauna resources and to promote sensitization campaigns on the preservation of this global heritage. It also recalled the desire of the States to see a special representative appointed by the United Nations' Secretary General to address the issues of fauna-related criminality.

D.T. : What is the image of Togo today in relation to the international community when it comes to the struggle against poaching?

M.A.J.: The international community and both the bilateral and multilateral partners have much expressed their appreciation of the efforts and specially the strategies implemented by the government of Togo in order to take up the challenge of illicit trafficking of wild flora and fauna species. The recognition of these efforts have translated into:

the election of Togo, on 7th November 2013 in Nairobi, Kenya, as a member of the constituent Council of the Interpol committee for the respect and enforcement

of the environmental laws (environmental compliance and enhancement committee-ECEC) ;

the congratulations of the American State Department in the wake of the seizure of 700.5 kilogrammes of ivory on 6th August 2013 in Lomé;

the incorporation of the Oti-Keran-Mandouri area into the support programme to the Entente zoological parks;

the congratulations of Togo by WAMU on the occasion of the regional workshop on the drafting of an emergency plan of action of anti-poaching struggle in the W complex, Arly, Pendjari and Oti-Kéran/Mandouri (WAPO) and the validation of the regional blueprint of the joint development and management of the complex held on 16th to 20th September 2013 in Ouagadougou;

the commitment of the bilateral and multilateral partners (UNDP, PNUE, Interpol based in Lyon in France, the general Secretariat of CITES, OING LAGA, the U.S. Embassy, etc.) to sustain the government throughout its institutions involved in the struggle against criminality in a comprehensive framework.

D.T. : Your conclusion, honourable minister

M.A.J.: I would like to thank DIPLOMAG-TOGO for the opportunity it has offered me to talk about this very dangerous situation for our country.

The president of the republic, His Excellency, Faure Essozimna GNASSINGBE has been showing us the way and it is up to us to assist him for Togo to become an example in our African sub-region.

IV^{ème} sommet UE-Afrique de Bruxelles

par M. Togbé Agbessi ALANGUE,
By Mr. Togbé Agbessi ALANGUE
Chargé d'Etudes au Ministère
des Affaires étrangères et de la Coopération
Desk officers, Ministry of Foreign Affairs
and Co-operation

4th EU-Africa summit in Brussels



© Louis Vincent

Les 2 et 3 avril 2014, s'est tenu à Bruxelles en Belgique, le 4^{ème} Sommet UE-Afrique. Les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à cette occasion ont articulé leurs réflexions sur le thème : « Investir dans les populations, la prospérité et la paix ».. / The 4th EU-Africa Summit was held in Brussels, Belgium, on 2nd and 3rd April 2014. The Heads of States and Governments on this occasion structured their reflections around the theme: «Invest in people, prosperity and peace.»

Photo de famille des Chefs d'Etats africains et Européens.
Family photo of African and European Heads of States.

Dans cette optique, les chefs d'Etat et de gouvernement ont convenu d'agir davantage sur les facteurs de la paix et de la prospérité notamment l'éducation et la formation, les femmes et les jeunes, les flux migratoires légaux et clandestins entre les deux continents.

Aussi, ont-ils longuement planché sur les moyens de stimuler la croissance et de créer de l'emploi, l'investissement en faveur de la paix et les différentes manières de renforcer l'aide apportée par l'Union européenne (UE) afin de développer les capacités dont dispose le continent africain pour gérer la sécurité sur son territoire.

Soulignant l'importance d'intégrer tous les aspects du cycle des conflits, des actions préventives à la reconstruction post-conflit et de développement, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont accordés sur le fait que la justice et la réconciliation nationale inclusive sont cruciales pour une paix durable.

Ce quatrième Sommet UE-Afrique a été également l'occasion de consolider le partenariat entre les deux entités dans le domaine du maintien de la paix notamment à travers l'engagement de l'UE de soutenir l'opérationnalisation de la Force Africaine en Attente ainsi que les pays et organisations sous-régionales en offrant de la formation, des conseils, du matériel et des ressources s'il y a lieu, afin qu'ils puissent de manière croissante prévenir les conflits et gérer les crises par eux-mêmes

Sur la thématique de la prospérité économique, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont accordés sur le fait que les politiques

The 4th EU-Africa Summit was held in Brussels, Belgium, on 2nd and 3rd April 2014. The Heads of States and Governments on this occasion structured their reflections around the theme: «Invest in people, prosperity and peace.»

In this context, the Heads of States and Governments agreed to act more on peace and prosperity factors including education and training, women and young people, legal and illegal migration flows between the two continents.

They also have extensively worked on ways to stimulate growth and create jobs, and investments in favour of peace and the ways to strengthen the assistance provided by the European Union (EU) in order to develop the capacities available to the African continent to manage security on its territory.

Stressing the importance of integrating all aspects of the cycle conflicts, preventive actions in the face of post-conflict reconstruction and development, the Heads of States and Government agreed to the fact that justice and inclusive national reconciliation are crucial to the establishment of a sustainable peace.

The fourth EU-Africa Summit was also an opportunity to strengthen the partnership between the two entities in the field of peacekeeping, particularly through the EU commitment to support the operationalization of the African Standby Force Member countries of the sub-regional organizations providing training, advice, equipment and resources if necessary are also called upon, so that they can increasingly prevent conflicts and manage crises by themselves.

On the theme of economic prosperity, Heads of States and Governments agreed to the fact that policies should promote economic transformation based on agriculture, green growth, industrialization, the contribution of added value to the development of economic infrastructures and services sector, good governance, a favourable international environment and factual political orientation.

In this perspective, the European Union supports the decision of the African Union to create a free trade zone



© Louis Vincent



Société Aéroportuaire
de Lomé Tokoin

AEROPORT INTERNATIONAL GNASSINGBE EYADEMA

BP : 10112 Lomé - Tél : (228) 22 23 60 60 / 61 - Fax : (228) 22 26 88 95

E-mail : salt@cafe.tg - www.lome.aeroport.tg

Rendez-vous en octobre 2014



Sté Togolaise de HANDLING
Tél : (228) 22 26 34 60
Fax : (228) 22 26 34 25

AERO TRANSPORTS SA.CA
14 BP 12 - Tél : (228) 22 26 62 46
Fax : (228) 22 23 62 47

Sté LOME CATRING
14 BP 12 - Tél : (228) 22 26 45 62
Fax : (228) 22 26 45 61



© Louis Vincent

Président Faure GNASSINGBE et le Commissaire de l'UE chargé de l'énergie Andris Pielbags. *President Faure Gnassingbe and the EU Commissioner for Energy Andris Pielbags.*

→ doivent promouvoir la transformation économique basée sur l'agriculture, la croissance verte, l'industrialisation, l'apport de la valeur ajoutée, le développement d'infrastructures économiques et le secteur des services, la bonne gouvernance, un environnement international favorable et l'orientation politique factuelle.

Dans cette perspective, l'Union européenne soutient la décision de l'Union africaine de créer en Afrique une zone de libre-échange à l'échelle continentale et se propose de mettre à profit l'expérience qu'elle a tirée de la création du marché unique pour contribuer à renforcer les capacités nécessaires à cette entreprise.

Cernant la thématique des populations, les deux parties conviennent d'organiser des consultations régulières sur les droits civiques, politiques, économiques sociaux et culturels. Elles ont également pris l'engagement de soutenir la poursuite des efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire (OMD) pour 2015 et de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de développement ambitieux, inclusif et universel pour l'après 2015 qui devrait renforcer l'engagement de la communauté internationale en faveur du développement durable et de l'éradication de la pauvreté.

Enfin, s'agissant de la problématique des migrations, les chefs d'Etat et de gouvernement reconnaissent que l'impact humain et social de la migration illégale devrait être contrecarré efficacement de manière globale, y compris en s'attaquant aux racines du phénomène et en s'assurant d'une politique de retours efficace.

Reconnaissant l'apport positif d'une migration bien gérée les chefs d'Etats et de gouvernement se sont résolus à travailler ensemble pour mobiliser le potentiel des migrants au service du développement et pour réduire les coûts de transfert de fonds, y compris à travers la consolidation de l'Institut africain sur les envois de fonds.

Somme toute, au-delà du thème principal retenu, ce 4^{ème} Sommet UE-Afrique a été une occasion pour les dirigeants africains et européens de réfléchir ensemble sur l'état actuel de leur partenariat, son contenu et sa valeur ajoutée, sa mise en œuvre, notamment les défis liés au financement et à l'engagement des parties prenantes, sa pertinence par rapport aux réalités et aux priorités actuelles de l'Afrique, et son avenir dans son ensemble.

Parallèlement au 4^{ème} Sommet UE-Afrique, s'est tenu, du 31 mars au 1^{er} avril 2014, le cinquième Forum des affaires Afrique-UE.

Cette 5^{ème} édition du Forum a réuni environ 500 participants, dont des représentants du secteur privé, des chefs d'entreprise de l'Europe et de l'Afrique et des fonctionnaires gouvernementaux des deux continents.

Ce Forum a offert aux entreprises africaines et européennes une occasion unique d'élargir leurs réseaux et d'échanger des vues sur les relations d'affaires et d'investissement entre l'Afrique et l'Union européenne. Il est venu donc à point nommé pour engager un dialogue constructif sur la façon d'utiliser le partenariat Afrique-UE pour relever les défis d'aujourd'hui. →

at the continental level in Africa and intends to use the experience it has gained from the creation of the unique market to contribute to the capacity-building needed in this context.

On the theme of populations, both parties agree to hold regular consultations in the economic, civil, political, social and cultural sectors. They also pledged to sustain the efforts to achieve the objectives of the Millennium Development Goals (MDGs) by 2015 and to support the development and implementation of an ambitious, inclusive and universal development programme for the post 2015 time period which should strengthen the commitment of the international community in favour of sustainable development and poverty eradication.

Finally, with regard to migration issues, the Heads of States and Governments recognized that the human and social impact of illegal migration should be effectively countered in a comprehensive manner, including by addressing the roots of the phenomenon and ensuring an effective return policy.

Recognizing the positive contribution of a well-managed migration, Heads of States and Governments are committed to working together to mobilize the potentialities of migrants for development and to reduce the cost of transferring funds, including through the consolidation of the African Institute on remittances.

In sum, beyond the main theme, this 4th EU-Africa Summit was an opportunity for African and European leaders to reflect together on the current state of their partnership, its content and its added value, its implementation, including the challenges related to the financing and stakeholders commitment, its relevance to Africa's current realities and priorities, and its future as a whole.

Parallel to the 4th EU-Africa Summit, that took place from 31st March to 1st April 2014, was the fifth EU-Africa Business Forum.

This 5th edition of the Forum was attended by approximately 500 participants, including representatives from the private sector, business leaders from Europe and Africa and government officials from the two continents.

This Forum provided African and European companies with a unique opportunity to expand their networks and to exchange views on business and investment relationships between Africa and the European Union. It happened at the right time to engage in a constructive dialogue on how to use the EU-Africa partnership to address today's challenges.



© Louis Vincent

Signature du livre d'or. *Signing of the guestbook.*



Indépendances africaines : 54 ans déjà ! le Togo souverain souffle ses 54 bougies le 27 avril

*Independence of african countries: 54 years already!
Togo celebrates this year's 27th april and the 54th anniversary of
international sovereignty*

par M. Badibalaki WEMBIE et M. Malemda KAMELE,
By Mr. Badibalaki WEMBIE and Mr. Malemda KAMELE,
Chargés d'Etudes au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
Desk officers, Ministry of Foreign Affairs and Co-operation

1 1960 - 2014. Il y a 54 ans, une vingtaine de territoires africains accédaient à leur souveraineté internationale, se libérant ainsi du joug colonial.
L'accession des pays africains aux indépendances a été possible suivant un long processus à plusieurs étapes : du statut de territoires colonisés à celui de pays autonomes en passant par les périodes de mandat de la Société des

1 1960 - 2014: Fifty four (54) years ago, about twenty African countries attained their international sovereignty by freeing themselves from the colonial yoke.
The access of African countries to independence was possible after a long multi-step process from the status of colonized territories to that of autonomous countries, through the periods of trusteeship of the League of Nations and of the United Nations (UN). →



Le confort by **AIRFRANCE**  

AIRFRANCE KLM airfrance.com



Monument de l'indépendance du Togo. *Monument of the independence of Togo.*

© Emmanuel PITTA

→ Nations (SDN) et la tutelle de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

La lutte des peuples colonisés pour leur indépendance a été favorisée par un contexte national et international dynamique, de même que la chute du mythe de la supériorité et de l'invincibilité du colonisateur.

En effet, les peuples africains ont pris conscience de leur force par leur contribution à l'effort de deux guerres mondiales. Ce qui leur a permis de revendiquer, à la fin des guerres, l'égalité avec les colons, la participation à la gestion des colonies et l'indépendance totale.

Sur le plan international, la contribution de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à l'indépendance des peuples colonisés a été considérable. L'ONU a ainsi octroyé la tutelle puis l'autonomie à certaines colonies dont le Togo.

S'agissant de notre pays, notons qu'il a été d'abord une colonie allemande de 1884 à 1914, après la défaite des Allemands au Togo pendant la première guerre mondiale. Ensuite, cette colonie est passée sous mandat de la SDN le 22 juillet 1922 et enfin sous le régime de la tutelle créé par l'ONU à partir de 1945. L'administration de la colonie sous le mandat et la tutelle a été confiée à la France.

La définition des régimes plus libéraux après la deuxième guerre mondiale pour la

Sur le plan international, la contribution de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à l'indépendance des peuples colonisés a été considérable.

At the international level, the United Nations' contribution to the independence of the colonized peoples was considerable.

The struggle undertaken by colonized peoples for their independence was facilitated by a dynamic national and international context, as well as the fall of the myth of the colonizer's superiority and invincibility.

Indeed, the African peoples realized their strength through their war efforts and contributions during the two World Wars, which enabled them, at the end of the wars, to claim equal rights with the settlers, equal participation in the management of the colonies and total independence.

At the international level, the United Nations' contribution to the independence of the colonized peoples was considerable. The UN, granted trusteeship, and then autonomy to some colonies including Togo.

With regard to our country, it should be noted that it was originally a German colony from 1884 to 1914, after the defeat of the Germans in Togo during the First World War. Then the League of Nations was mandated to manage the colony's affairs as of 22 July 1922 and finally it was placed from 1945 under the trusteeship established by the UN. The administration of the colony under the League's mandate and the UN trusteeship was transferred to France.

The definition of the most liberal regimes after World War II for the management of colonies was in compliance with the UN



gestion des colonies obéit à la volonté ferme de l'ONU de voir autonomes et indépendants les peuples colonisés. Au Togo, l'élection d'une assemblée territoriale composée d'indigènes rentre dans cette vision de l'auto-administration.

Cependant, le colonisateur n'avait pas la même appréciation de l'autonomie que l'assemblée territoriale. De là, les forces politiques nationales s'organisèrent en partis bien structurés dont les plus importants seront le Comité de l'Unité Togolaise (CUT), le Parti Togolais du Progrès (PTP) et l'Union des Chefs et Populations du Nord (UCPN).

Ces partis politiques, malgré l'absence de cohésion, mais avec l'ampleur des dissensions internes et les conflits d'hégémonie personnelle qui les ont caractérisés, ont, par leurs diverses actions, conduit la France à céder au Togo le statut de République autonome le 30 août 1956. Par ce statut, le Togo s'est vu transférer une part importante des compétences de l'Etat, notamment le pouvoir de légiférer, de contrôler la justice, disposer des emblèmes nationaux, de désigner un Premier Ministre. Seules resteront comme attributions à l'autorité française les relations extérieures, la défense, la monnaie et les changes, d'ailleurs réels attributs de souveraineté à conquérir à tout prix.

Cette conquête de l'indépendance sera accélérée, à partir du 27 avril 1958 lorsque le CUT, partisan de l'indépendance immédiate, remporte les élections législatives qui permettent à son leader M. Sylvanus OLYMPIO d'être nommé Premier Ministre. Se fondant alors sur l'engagement de la France pris, dès 1956, devant l'Assemblée générale des Nations Unies pour la levée de sa tutelle sur le Togo « si les conditions locales le per-

commitment to see colonized peoples become autonomous and independent. In Togo, the election of a Territorial Assembly made up of local people fit into this vision of self-administration.

However, the colonizers did not have the same understanding of autonomy as the Territorial Assembly did. From there, the national political forces were organized into well structured parties, the most important of which were the Committee of Togolese Unity (CUT), the Togolese Progress Party (PTP) and the Union of Northern Chiefs and Populations (UCPN).

Despite a lack of cohesion, these political parties, inspite of their many internal dissensions and conflicts of personal hegemonies that characterized them, carried out various actions that led France to grant Togo the status of an Autonomous Republic on 30th August 1956. With this status, Togo experienced the transferring of a significant portion of State powers, including the power to promote laws, control justice, have their own national emblems, and appoint a Prime Minister. Only External Relations Defense, Currency and Foreign Exchange remained in the hands of the French Authority which actually withheld the seal attributes of sovereignty of our country.

This conquest of independence will be accelerated from 27th April 1958 when the Committee of Togolese Unity (CUT), which advocated immediate independence, won the parliamentary elections that allowed its leader, Mr. Sylvanus Olympio to be appointed Prime Minister. Then based on the commitment by France in 1956, before the General Assem- ➔

**OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
DOUANES TOGOLAISES**

**517, Avenue de SAKAWA
BP : 353 Lomé - Togo / Tel : (00228) 22 23 00 00 / Fax : (00228) 22 20 87 99
site web : www.douanes.tg**

→ mettaient » et sur la base des dispositions pertinentes de la résolution N°1182 de l'Assemblée générale relative au transfert de pouvoir et à l'avenir du Togo, le premier acte de gouvernement de Sylvanus OLYMPIO a été la revendication de l'indépendance du pays. Suite aux négociations bilatérales sur la question, il a été convenu de l'octroi de l'indépendance pour l'année 1960.

Effectivement, la République Togolaise fut proclamée le 27 avril 1960. Au peuple togolais qui exultait, l'on promit la fin des difficultés consécutives aux longues années de sacrifices et de souffrances, le bonheur dans le respect des droits de l'homme et de la liberté, la construction d'une nation responsable et moderne.

Seulement, à l'occasion de ce 54^{ème} anniversaire de l'indépendance du Togo, peut-on considérer, sans illusion, que notre pays assume effectivement la plénitude des attributs de la souveraineté ? Sinon, quels sont les défis à relever pour le plein épanouissement du peuple togolais ?

L'idée d'indépendance d'un pays suppose prioritairement deux choses : l'auto-administration et l'autodétermination sur les plans politique et économique.

Sur le plan politique

Il n'est point de doute que les conséquences pour le Togo à son indépendance le 27 avril 1960 sont, entre autres, le départ du colonisateur, la mise en place des organes et institutions de l'Etat sur la base d'une constitution adoptée par le peuple, l'exercice de la souveraineté nationale et internationale par les autorités du Togo indépendant, etc.

Cependant, les grandes étapes politiques du Togo depuis l'indépendance ont été franchies dans la douleur. En effet, dès 1963, le malaise social et certains excès dus forcément à l'apprentissage politique ont abouti à un coup d'Etat militaire. Ce qui fait douter le peuple quant à l'espoir nourri des lendemains meilleurs après l'indépendance du Togo. Toutefois, cette situation n'a pas fait remettre en cause l'indépendance de notre pays.

Mais cette nébuleuse de coup d'Etat sera repoussée durablement par un régime fort et stable institué à partir de 1967 par feu le Président EYADEMA. Dès lors, conscients que la destinée du Togo appartient aux Togolais, les autorités ont tenté de tout mettre en œuvre pour la construction nationale, que ce soit sous le régime du parti unique qu'à l'ère de la démocratisation. Sur le plan international, l'affirmation de l'indépendance n'a pas été aisée surtout avec l'ancienne métropole qui, sous le couvert des droits de l'homme et autres principes démocratiques, parvient à exercer un droit de regard sur les affaires internes du Togo.



Le Chef de l'Etat rallumant la flamme de l'indépendance. *The Head of State rekindling the flame of independence.*

bly of the United Nations, to put an end to its supervision over Togo « if local conditions allowed it » and based on the relevant provisions of resolution No.1182 of the General Assembly on the transfer of power and the future of Togo, Sylvanus Olympio's first action as the head of the government was the claim of independence. Following bilateral negotiations on the matter, it was agreed that independence would be granted in 1960.

Indeed, the Togolese Republic was proclaimed on 27th April 1960. To the Togolese people who exulted, a promise was made to put an end to the difficulties of the many long years of sacrifices and sufferings, a promise of happiness with respect to human rights and freedom, the construction of a modern and responsible nation.

However, on the occasion of this 54th anniversary of the independence of Togo, can we consider, without illusion, that our country really enjoys the full attributes of national sovereignty? If the answer is "NO"

then, what are the impediments to the full development of the Togolese people?

The idea of a country's independence primarily involves two things: self-government and self-determination both politically and economically.

Politically

There is no doubt that the consequences for Togo after its independence since 27th April 1960 have been, among others: the departure of the colonial power, the establishment of State departments and institutions on the basis of a constitution adopted by the people, the exercise of national and international sovereignty by the authorities of independent Togo, etc.

However, Togo since independence has gone through painful periods. Indeed, since 1963, the social unrest and some excesses, necessarily due to political apprenticeship, led to a military coup, which made people put into question the promise of a better tomorrow after the independence of Togo. However, this did not undermine the independence of our country.

But this nebula of coups will be permanently repelled by a strong and stable regime established in 1967 by the late President Eyadema. Therefore, being aware that Togo's fate is in the hands of the Togolese people, the authorities have attempted to orient every effort towards nation-building, whether under the single party time period or in the democratization era. At the international level, the affirmation of independence was not easy, especially with former imperialist France, under the guise of human rights and other democratic principles, which



La mutation politique de la société togolaise s'est poursuivie et a abouti à la mise en place d'un nouvel Etat à l'issue de la conférence nationale de 1991. Un Etat de droit consacré par la constitution du 14 octobre 1992 qui réserve une grande part aux libertés individuelles. Sur ce point, l'on peut mesurer aujourd'hui la réalité de la liberté de presse, de manifestations publiques, pour ne citer que celles-là. Ces acquis sont depuis consolidés par la recherche permanente du consensus entre les acteurs sociaux et politiques. Ce qui révèle une réelle volonté de faire les choses autrement pour le bien commun. Et l'un des mécanismes pour ce faire réside dans la réconciliation qui, d'ailleurs, a fait l'objet d'une attention particulière du Président de la République Faure Essozimna GNASSINGBE par la création, en 2009, de la Commission Vérité Justice et Réconciliation dont les travaux ont été jugés concluants.

En tout état de cause, si l'on peut s'estimer heureux aujourd'hui de l'assise de l'indépendance politique du Togo, qu'en est-il de son indépendance économique ?

Sur le plan économique

A ce niveau, il est clair que le Togo détermine sa propre politique économique et les stratégies de son développement. Certes, sur le plan monétaire, le Togo, comme nombre de pays

L'idée d'indépendance d'un pays suppose prioritairement deux choses

The idea of a country's independence primarily involves two things

manages to exercise control over the internal affairs of Togo.

The political transformation of Togolese society has continued and led to the establishment of a new government after the National Conference in 1991. The Rule of law was enshrined in the constitution of 14 October 1992, which provided a great deal of liberties for the individual. On this point, we can now measure up the reality of freedom of the press, public demonstrations, to name but a few. These gains have since been consolidated through the constant search for consensus between the social and political stakeholders. This reveals a real desire to do things differently for the common good. And one of the mechanisms for doing this lies in reconciliation which, incidentally, has been the subject of attention of the President of the Republic, Mr. Faure Essozimna Gnassingbé with the creation in 2009 of the Truth, Justice and Reconciliation Commission, whose

proceedings can be considered conclusive.

In any case, if one can feel happy today about a solid foundation for the political independence of Togo, what about its economic independence?

Economically

At this level, it is clear that Togo determines its own economic and political development strategies. Certainly, in →

Redécouvrez le ciel

(228) 22 23 05 10
www.flyasky.com

ASKY La Compagnie Panafricaine

The image features a central map of West and Central Africa with yellow lines connecting various cities, representing ASKY's flight routes. The cities shown include Dakar, Banjul, Bamako, Ouagadougou, Niamey, N'djamena, Conakry, Freetown, Monrovia, Abidjan, Accra, Cotonou, Lagos, Abuja, Douala, Yaoundé, Bangui, Libreville, Brazzaville, and Kinshasa. Lomé is highlighted as the central hub. To the left, there are three inset photos: the top one shows two women in yellow ASKY uniforms at a computer workstation; the middle one shows a group of ASKY staff in uniform standing in front of an aircraft; the bottom one shows the interior of an ASKY aircraft cabin with brown leather seats.



Le défilé militaire lors de la célébration de l'indépendance du Togo et les photos des différents présidents du Togo depuis l'indépendance.
Military parade in celebration of the independence of Togo and pictures of different presidents of Togo since independence.

➔ africains dont ceux de la zone franc CFA, dépend encore de l'ancienne métropole.

L'indépendance économique du Togo a été affirmée après 1960 par un certain nombre de mesures, notamment la nationalisation des entreprises étrangères, la promotion du secteur agricole et la diversification des partenaires économiques, sans tenir forcément compte des idéologies politiques qui ont nourri la guerre froide.

Cependant, ces choix économiques n'ont pu résister face au modèle économique proposé par les institutions de Breton Woods : les plans d'ajustement structurel.

Ce modèle économique est apprécié diversement. Mais, conscients de la faiblesse du marché intérieur trop exigu, les dirigeants togolais s'orientent vers le marché communautaire qu'est l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

Les dirigeants togolais ont également élaboré des stratégies pour attirer les investissements directs étrangers à travers la constitution d'une zone franche attrayante. Néanmoins, l'on peut se demander à l'orée du 54^{ème} anniversaire de son indépendance si le Togo tire réellement profit de ses choix politiques. Cette question peut se justifier par les énormes besoins sociaux non satisfaits qui occasionnent par moment des revendications parfois virulentes. Ceci montre tout simplement que le Togo est loin de son indépendance économique et exige de continuer dans la logique des réformes audacieuses amorcées par le gouvernement depuis 2006 qui visent à atteindre l'objectif d'un Togo émergent à l'horizon 2030. Pour y parvenir certains défis doivent être relevés.

Les défis à relever pour permettre l'émergence économique du Togo consistent dans la bonne gouvernance qui nécessite des réformes structurelles de l'Etat. Ces réformes concernent, entre autres, le maintien de la stabilité politique, l'amélioration de la protection des droits de l'homme, la promotion d'un climat des affaires serein à travers un système judiciaire garantissant la sécurité juridique aux investisseurs, l'accélération de la réduction de la pauvreté et l'émergence d'une importante classe moyenne.

Presque tous ces chantiers ont été enclenchés courageusement par le gouvernement, même si leur évolution n'est pas aussi rapide que peuvent le souhaiter les populations, impatientes de sortir de la pauvreté.

monetary terms, Togo, like many African countries, including those of the CFA franc zone, still depends on the former colonizers.

The economic independence of Togo was declared after 1960 through a number of measures, including the nationalization of foreign companies, the promotion of agriculture and the diversification of economic partners, without regard necessarily to the political ideologies that fueled the Cold War.

However, these economic choices could not resist the economic model imposed by the Breton Woods Institutions which initiated the Structural Adjustment Plans.

This economic model is assessed differently. But, fully conscious of the weakness of too small a domestic market, the Togolese leaders are moving towards the Community market: the West African Economic and Monetary Union (WAEMU).

Togolese leaders also developed strategies to attract Foreign Direct Investment through the creation of an attractive free processing zone. Nevertheless, one may wonder if, at the dawn of the 54th anniversary of its independence, Togo actually derives much profit from its political choices. This question is justified by the huge social needs yet to be met, which, at times, result in socio-political claims, which are sometimes virulent. This simply shows that Togo is far from its economic independence and requires that we carry on the logic of bold reforms initiated by the government since 2006 aimed at achieving the objective of an emerging Togo by 2030. To achieve this, certain challenges must be taken up.

The challenges to be taken up in order to enable the economic emergence of Togo consist of good governance, which requires structural reforms of the State. These reforms include, among others, the maintenance of political stability, the improvement of both the protection human rights and the business environment through a legal system guaranteeing legal certainty for investors, accelerating poverty reduction and the emergence of an important middle class.

Almost all of these projects were courageously engaged by the government, even if the pace is not as fast as people wish, eager, as they are, to escape poverty.



union togolaise de banque

un Dense Réseau de correspondants étrangers à votre service

Votre Satisfaction fait notre Réputation



Crédit assurance – Souscription

Partenariat avec les compagnies d'assurances

Pour tous les types d'assurances

- Auto - Moto - Garantie Protection Familiale - Vie - Santé - Maisons - Magasins - Import - Export - Garantie Homme Clé - Parcs automobiles - Etablissements scolaires - Centres hospitaliers...

Pour tout le monde

- Particuliers - Entreprises - Clients UTB - Non clients

DEUX MODES D'ACCÈS
pour UN GRAND RACCOURCI vers votre compte.
Directement et en temps réel glissez-vous au plus près de vos finances.



Nos cartes Bancaires

GIM UEMOA VISA



Nos cartes Bancaires

PREPAYEES



Service Clientèle : Tél 22 21 84 42
Fiable, Rapide et Sûr



moving money for better

SIÈGE SOCIAL / DIRECTION GENERALE

Lomé Nyékonakpoè Boulevard du 13 Janvier

BP 359 Lomé – TOGO Tél : 22 23 43 00 / 01 / 22 23 44 00 Fax : 22 21 22 06

E-mail : utbsdg@utb.tg site web : www.utb.tg

TOGO CELLULAIRE

Composez

* **104** #

pour souscrire à distance à
de nombreux services via votre mobile!

- **Roaming prépayé**
- **Changement de profil**
- **Internet**
(souscription + achat de forfait)

le numero qui vous facilite la vie ...

Pour souscrire à nos services depuis votre
mobile , composez *104#

Le code *104# vous permet de souscrire aux services à
distance depuis votre téléphone sans avoir besoin de
vous présenter dans une agence.

Les options accessibles sont :

1. souscription au roaming prépayé,
2. souscription à la 3G,
3. Achat de forfaits internet (1 jour, 7 jours, 30 jours),
4. Consultation de la validité du forfait internet
5. Changement de profil (Jeune, Classique, Privilège et Leader).

Comment ça marche ?

Tapez *104# et lancez l'appel :

- **Roaming prépayé**
 - ✓ 1. Souscription
 - ✓ 2. Désactivation
 - ✓ 0. Menu principal

- **Internet**
 - ✓ 1. Souscription
 - ✓ 2. Forfait 1 jour
 - ✓ 3. Forfait 7 jours
 - ✓ 4. Forfait 30 jours
 - ✓ 5. Validité du forfait
 - ✓ 0. Menu principal
- **Changement de profil**
 - ✓ 1. Vers jeune
 - ✓ 2. Vers classique
 - ✓ 3. Vers privilège
 - ✓ 4. Vers leader
 - ✓ 0. Menu principal



Sélectionnez un service et validez
Vous recevez un sms vous indiquant le résultat de votre
demande.

Les frais liés aux différents services sont prélevés directement sur
votre compte principal en cas de succès du traitement de la
demande.



LE LEADER